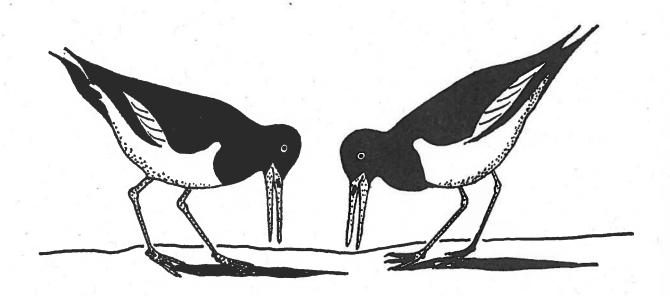
Bulletin d'Information et de Liaison G.E.P.O.P.



Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux

en Picardie

AFFILIÉ A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE Siège Social: MUSEE DE PICARDIE - AMIENS

Chèque Postal LILLE 872.02

TEL. (Après 18 h.) (22) 91.36.13

and the same of th

and the second property of

GROUPE D'ETUDE ET DE PROTECTION DES OISEAUX EN PICARDIE (G . E . P . O . P

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU G.E.P.O.P.

MEMBRES DU COMITE D'HONNEUR :

- Mr Robert MALLET

- Mr René LAMPS

- Mr Roger MALAVIEILLE

- Mr Renaud PAULIAN

- Mr Robert RICHARD

- Mr Jean-Marie VISSE

Recteur des Universités de Paris

Député-Maire d'Amiens

Directeur du Parc Ornithologique des Dombes

Recteur d'Université

Conservateur des Musées de Picardie

Docteur-Vétérinaire à Hornoy

- Présidents d'Honneur :

. Mr Jean DELACOUR

. Mr Jacques de CAFFARELLI

Mr François de SANTEUL

Directeur du Parc de Clères (76) Conservateur de la Réserve de Camargue(13) Président du SI de Fontaine sur Somme

- Président :

. Mr Noël RANSON - Employé municipal; Conseiller biologiste -101, rue du Fg de Hem 80000 AMIENS tél: 91.36.13

- Vice-Présidents :

. Mr Marc DEFERNAND - Enseignant - 127, rue Jeanne d'Arc 80000 AMIENS tél: 92.35.58 . Mr Michel BOULLE - Maire de Famechon 80290 Poix de Picardie tél: 90.02. 1

Carles BACROT - Avocat - 83bis Avenue de la République 80200 PERONNE tél: 84.00

- Trésorier :

Mr Jacky BOCQUET - Employé S.N.C.F. - 32, Cité Pétin 80000 AMIENS tél: 1.01.29

- Trésorier-Adjoint :

Mr Jean-Marie THIERY - Visiteur médical - 37, rue du Bois Saveuse 80730 DREUIL

- Secrétaire :

Mr Bernard HENRY - Employé municipal - ST-VAST-EN-CHAUSSEE 80310 PICOUT

- Chargé des Relations Extérieures et Gérant de Publication :

Mr Yves FLAMENT - Enseignant - 12, Chemin des Granges 80000 AMIENS tél: 1.97.62

- Archiviste :

Mr André DEJARDIN - Typographe retraité - 45, rue Liénard Leseug 80000 A' ENS

MEMBRES DU CONSEIL:

Mme Francine BAUDRY - Enseignante - 3, rue des Ecoles Longpr: 80000 AMIE 'él:92.34

Mme Françoise DELAHOCHE - Enseignante - 2, square des Troyen: 80000 AMIE.

Mr Jean-Louis BOURDENS - Etudiant - 72, rue Lemorchier 8000C AMIENS tél: 2.20.87

Mr Jean BOUSSU - Enscignant - 43, rue d'Abbevill: 80000 AMIE'S tél: 91.9', 66

Mr Serge BOUTINOT - Professeur; Conseiller biologiste de l'Aine -

Rouvroy 02100 ST-QUENTIN tél: 62.31.37

Mr Bruno CONTY - Etudiant - 24, rue Lavalard 80000 AMIENS t 1: 92.09.18 Mr Jean-Claude DELACROIX - Représentant - 111, rue Lemerchie 80000 AMIEN Mr Eric FOURCY - Manipulateur en Radiologie - 80070 SAILLY-F. IBEAUCOURT

Mr Jean NOSAL - Enseignant - ST-FUSCIEN 80680 SAINS-EN-AMIENCIS tél: 262 à SAINS

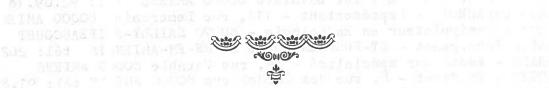
Mr Roger ROHART - Educateur spécialisé - 34, rue Vatable 8000 AMIENS

Mr Pierre ROYER - Etudiant - 8, rue des Cordeliers 80000 AMI NS tél: 91.85.38

Mr Paul STRAG - Pompier - 28, rue Jean Catelas 80000 AMIENS.

9 0 9 E E B) HISHA SOMAIRE du HO 7 HOLTONOGH DE

(2)	- GONZERD DIVEREZEZENIMENTO GERENOS -	
	• FURRHORPE :	
alu	Millis Sectour des Univernités de Par	
	- Conseil d'Administration du GEFOP (1975)	p l
	- Bilan d'une année d'activités (1975)	
	- Lettre de Monsieur le Recteur Mallet	p 5 à 9
	Directeur du Parc de C. ères(7	
	- Section Ornithologique : synthèse des observations de l'année 1974	p 10 à 29
	-Abattage d'arbres au siècle dernier	p 30 à 32
61: 92.35.58 .02. 1 .08. 1	- L'Assemblée Générale 75 du GEPOP vue par la presse locale	p 33
		p 34 à 37
	- Les additifs alimentaires	p 38 à 40
.a.ge.n : 2	- De tous les noms d'Oiseaux	p 41 à 43
REP A CO	- Exposition GEPOP 75 : qu'en pensent les élèves?	p 44 & 45
.19:13° 118	- Midification de l'Avocette en Daie de Somme	р 46 & 47



BILAN D'UNE AINEE D'ACTIVITES

(1975)

JANVIER:

le 19: sortie d'initiation à l'étude des oiseaux des parcs et des jardins observations, nourrissage etc... au cimetière de la Madeleine à Amiens.

le 26: ramassage périodique sur tout le littoral picard d'oiseaux morts d'Ault à la Baie d'Authie. Détermination, comptage à la Station d'Etude de Baie de Somme à St Valery.

le 28: projection de films et de diapositives au Musée de Picardie sur les activités du GEPOP en Picardie. Remise des prix aux gagnants du concours de l'exposition 74 sur le marais.

le 29: visite et entretien des nichoirs posés l'année précédente dans les jardins publics de la Ville d'Amiens.

sauvetage d'un Goéland argenté et d'un Guillemot, seul le Goéland est encore actuellement en vie.

FEVRIER:

le 2: sortie d'initiation à l'étude des oiseaux des parcs et des jardins

le 12: pose de nichoirs par une équipe de jeunes dans le parc du Chateau de Montières (jardin public de la Ville d'Amiens).

le 16: sortie d'initiation ornithologique comme le 2 fev.

le 19: participation du GZPOP à l'assemblée "projet N.A.B. 5." au Campus universitaire d'Amiens.

le 23: sortie-ramassage par équipes sur le littoral. Déterminations à la Station d'Etude de Baie de Somme. Observations en groupe au Hable d'Ault.

sauvetage d'un Fou de Bassan et d'un petit Pingouin(n'ent pas survécu)

MARS:

le ler: en soirée à la Maison des Jeunes d'Hornoy, projections sur l'etude et la protection des oiseaux en Picardie.

le 12 mars: observationsornithologiques sur le terrain, pose de nichoirs au Bois Magneux de la Ville d'Amiens à Boves.

le 15 mars: Assemblée générale du GEPOP au Finsée de Picardie: rapport moral et financier, débat sur les activités du GEPOP. Election du Comité.

le ló: sortie-ramassage sur le littoral picard. Accueil à la Station d'Etude de St Valery. Présentation des Rapaces soignés par le GEPOP, la remise en liberté fub reportée après la fermeture de la chasse au gibier d'eau.

le 21: soirée sur l'etude et la protection des oiseaux dans notre région à l'ecole de Canaples.

sauvetage d'un pinson des arbres et d'une louette rieuse (encore en vie)

le 13: sortie ornithologique enForêt de Crécy: observation des derniers visiteurs d'hiver et des premiers visiteurs d'été. technique de prise de son (magnétophone et parabole). le 20: sortie ornithologique de printemps aux étangs de la Vallée de la Haute-Somme Diffusion des tracts "SAUVONS LES HAIES ET LES TALUS". sauvetage d'une Mouette rieuse, de deux Goélands cendrés et d'un Merle à plastron.

MAI:

le ler: randonnée pédestre à Berny sur Noye sur le circuit balisé par l'Office du tourisme de la Somme.

le 11: visite du Parc Ornithologique du Marquenterre.

le 25: voyage annuel du GEPOP: visite de la réserve du Snepkensvijver la plus grande colonie de Mouettes d'Europe (20.000 couples), sous la conduite de l'ir Cuypers vice Président des Réserves Naturelles et Orni--thologiques de Belgique. l'après-midi, visite de la seconde réserve naturelle du Ronde Put (nidification de la Guifette noire). Visite de Bruxelles.

le 31: présentation d'un stand; projections sur les activités du GEPOP à la "Fête de la Fête" de Pont sainte l'axence (Fête écologique)

sauvetage d'une Mésange charbonnière et d'un Faucon crécerelle.

JUIN

le 8: rallye écologique connaissance de campagne picarde. Grand rassemble ment cycliste annuel du GEPOP.

JUILLET

le 27: ouverture de la chasse au gibier d'eau. Opération HALTE AU MASSACRE en Baie de Somme.

sauvetage d'un Faucon crécerelle.et d'une Mouette rieuse.

le 13:après interviews de Didier Schilt, participation du GEPOP à l'émission de France-Inter "Questions pour un samedi" consacrée à la chasse et à ses abus

oiseaux secourus: une Chouette effraie et un Faucon crecerelle.

OCTUBRE

le 5: sortie ornithologique sur le Littoral (marée de 104).

le 25: inauguration de l'exposition "le littoral picard" présentée jusqu'au 5 décembre (plus de 14.000 visiteurs).

sauvetage d'une Chouette effraie, d'un Faucon crécerelle et de deux Moyens-ducs-

le 28 et le 29: dans le cadre de l'exposition présentation au Musée d'un montage audio-visuel sur les oiseaux du littoral.

le 21: sortie ramassage d'Ault à la Beie d'Authie. sauvetage d'IChouette hulotte et d'1 Effraie, d'un Héron cendré et d'un Cygne Monsieur Robert MALLET

Recteur de l' Académie

Chancelier des Universités de Paris

Pour une morale de l'Homme et non pour le profit de quelques hommes

Le combat est engagé partout entre ceux qui veulent faire des littoraux encore intacts les plus fructueuses opérations financières, ceux qui désirent accorder à l'homme le bienfait de grands espaces naturels protégés. Les bénéfices, ici et là, malheureusement ne sont pas du même ordre, et les partisans de la finance dissimulent leurs intentions de profit sous les arguments de "l'aménagement", de la "mise en valeur touristique", et des droits légitimes des populations côtières à exploiter commercialement les rivages que la nature leur a donnés. Mais nous savons aujourd'hui que les hasards des naissances et des héritages ne nous confèrent plus -dans un monde en expansion démographique galopantela possibilité de jouir, comme naguère, des terres, des mers et des fleuves selon notre bon plaisir ou même selon des convenances économiques collectives. La terre et l'eau sont devenues les biens les plus précieux de l'homme, et non plus de certains hommes. Un droit international, né d'impératifs à la fois scientifiques et moraux, est en train de se constituer, sinon déjà dans les textes du moins dans les consciences, qui permettra aux Européens de dire leur motsur l'exploitation des forêts amazoniennes comme aux Américains du Sud de se préoccuper de la pollution européenne. Ce droit deviendra vite l'expression d'un devoir commun lié à la certitude qu'aucun pays -serait-il le plus puissant, le plus vaste- ne saurait désormais vivre replié sur lui-même, séparé des autres nations, dans une autartie illusoire, à moins de privations et de règles tyranniques imposées par des régimes totalitaires, et pour un temps qui ne pourrait être que limité. Il faut, dès aujourd'hui, voir les choses en face : les problèmes de l'environnement ne connaissent pas plus les frontières que les vols d'oiseaux migrateurs.

Et j'en viens tout naturellement à l'action du Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie, à cette exposition qui nous est présentée grâce à l'initiative d'une association courageuse, généreuse et active. La première leçon à tirer d'une telle manifestation est que l'on ne peut plus disjoindre, en matière d'écologie, un problème d'un autre. La protection des oiseaux va de pair avec celle de toute la faune, avec celle de la flore, avec les conséquences de la pollution, et de l'urbanisation, et de toutes les formes d'aménagement qui introduisent la machine, puis les installations dites de tourisme, de détente, ou même de culture, dans les zones que l'on veut mettre à la disposition des hommes, ne s'agirait-il que de les leur faire admirer, sans leur permettre d'y résider. Nous savons maintenant que l'intégrité des parcs naturels trop fréquentés est compromise et que, par exemple, le succès de la réserve de Camargue provoque à ses flancs de tels afflux de vacanciers que l'existence des oiseaux cernés par la foule, les tentes, les caravanes est troublée sans même qu'il y ait pénétration des privilégiés qui ont accès aux aires protégées. Et ces privilégiés deviennent si nombreux que les sentiers piétionniers s'élargissent, se durcissent comme chaussées et que les incursions inévitables hors des itinéraires mettent en danger les couvées et la vie quotidienne de tous les animaux. Le développement de Marseille, la création de la ville industrielle de Fos, le tourisme tentaculaire des Saintes-Maries-de-la-Mer feront sans doute, d'ici à vingt ans, de la réserve de la Camargue le parc public des Bouches-du-Rhône.

L'admiration massive porte en elle tous les risques d'auto-destruction, simplement par le nombre d'admirateurs : il a fallu fermer les grottes de Lascaux pour sauver les chefs-d'oeuvre de la peinture préhistorique sur roche ; les escaliers de marbre et les planchers marquetés de Versailles se détériorent sous les pas de millions de visiteurs.

De nouvelles notions doivent s'introduire dans l'esprit des hauts responsables, face à l'évolution du monde, sous peine de provoquer des dégradations irréversibles par l'inertie, les réactions trop tardives, le manque élémentaire de prévision. Ces nouvelles notions sont celles de mise en réserve méthodique et de protection, même autoritaire.

Le Ministère de la Qualité de la Vie, chargé de l'Environnement, est l'un des plus sollicités, l'un de ceux qui suscitent le plus d'espoir, mais c'est aussi l'un des plus critiqués et contrecarrés. Le dommage, c'est que ses défenseurs se rencontrent généralement parmi les individus ou les associations qui n'ont d'autres forces que leur alarme perspicace, leur désintéressement, leur combattivité militante alors que les détracteurs se recrutent parmi les bien nantis, et tous ceux qui spéculent, et tous ceux qui ne voient que leurs intérêts immédiats, qui se moquent des générations à venir, et toutes les collectivités qui correspondent à des sommes d'égoîsmes, à des convergences d'intérêts privés. Et le mal est accentué par les soucis électoraux, la crainte de ne pas être réélu, avec la démagogie qui en découle. Et il est encore amplifié par trop d'administrateurs chargés des grands travaux qui confondent constamment le progrès avec l'ouverture de nouveaux chantiers. Et c'est ainsi que partout on élargit les routes, on supprime les courbes, sans penser que des limitations de vitesse sur certaines voies, hors des grands trafics, permettraient (comme on le fait dans les pays nordiques) de respecter les paysages, la végétation, et la sécurité. Le tourisme chez nous, vu par les responsables de nos aménagements routiers, consiste à fabriquer le plus grand nombre de larges chaussées rectilignes (souvent dans les sites les plus beaux) qui donnent licence aux automobilistes de tout voir sans descendre de leurs véhicules, et d'aller le plus vite possible d'un point à un autre, dépeçant les vieilles campagnes, défigurant les corniches littorales pour en faire des boulevards, avec des parcs de stationnement-belvédère.

Ne se trouva-t-il pas des personnes qui, au nom d'intérêts municipaux, osèrent, voici quelques années, proposer de relier Le Crotoy à Saint-Valéry par une route directe à travers la Baie? Et d'autres qui suggérèrent, au même moment, de fermer la baie par une digue entre le Hourdel et la pointe de Saint-Quentin pour créer un bassin nautique avec, bien entendu, une route construite sur la digue? La sagesse des hautes autorités fit alors échec à ces projets qu'on qualifiait de grandioses pour cacher leur vénalité.

L'intérêt des automobilistes passe avant tout. Et quand on ne leur donne pas officiellement le droit de disposer d'un terrain, ils le prennent sans autorisation, créant de vastes parkings spontanés qui gâchent le site, comme c'est le cas à Saint-Valery, où le poétique Cap Hornu est devenu en été un agglomérat d'autos, de caravanes et de marchands de frites et glaces.

Il semble qu'on ne sache ou ne veuille plus faire la différence entre le pont de Tancarville, nécessité économique absolue, et le pont deBénodet, luxe qui, pour éviter quelques kilomètres aux usagers, a urbanisé et dénaturé l'une des plus belles parties du littoral breton, comme si le tourisme -le vrai, digne de son nom- n'était pas de respecter la qualité naturelle des paysages et de permettre de les découvrir autrement qu'en quatrième vitesse (sans compter l'emploi plus judicieux qu'on pourrait faire des milliards engloutis dans de telles opérations).

Prenons un exemple caractéristique de ce gâchis des sites et des finances publiques : on a dépensé des sommes considérables pour construire la large et insipide piste automobile sans ombrage qui mêne de Saint-Valery à Cayeux et au Hourdel, alors que -de toute évidence- elle ne dessert aucune zone industrielle et que sa vocation est exclusivement touristique. Il suffisait d'un peu d'imagination au service du bon sens pour aménager l'ancienne route sur digue, en l'élargissant dans les virages, en abattant les ormes trop vétustes, en y replantant des arbres moins serrés, et en limitant la vitesse. Personne n'y aurait perdu, car aujourd'hui le paysage est transpercé d'un flux d'automobilistes pressés que plus aucun pittoresque ne retient, et le caractère traditionnel des Bas-champs a été irrémédiablement détruit. Les restaurateurs du Hourdel et les commerçants de Cayeux n'auraient pas vu leur clientèle diminuer (puisque nous en revenons toujours aux justifications par le profit de quelques-uns). Je gage même qu'ils y auraient gagné, car les paysages auraient été plus attirants. Quant à la fameuse "route blanche" construite sur le tracé d'un chemin vicinal enfoui depuis cent ans sous les sables, elle permet en effet d'aller du Hourdel à Cayeux en suivant la mer. On y trouve maintenant de vastes parkings où s'agglutinent les autos, des campings sauvages et des bas-côtés encombrés de détritus tandis que la municipalité qui a fait les frais de cette voie touristique -sans se soucier de préserver un site dont elle se sentait l'exclusive propriétaire- laisse les plages, ainsi livrées aux baigneurs, devenir les dépotoirs des marées. Elle'a trouvé l'argent pour faire la route, elle n'en a plus pour assurer l'hygiène de ses abords. Auparavant, les vrais amis de la nature allaient à pied de Cayeux au Hourdel, à travers les dunes, et la flore comme la faune jouissaient encore de quelques hectares de relatif répit.

Quand une municipalité a reconstitué des alignements d'arbres détruits par la guerre -c'est le cas au Hourdel, entre les maisons et l'estacade- elle ne s'en préoccupe plus, et la moitié des baliveaux non tuteurés est morte de sécheresse, ou de blessures faites par les autos sur les fragiles troncs non protégés. Bref, on investit, mais on n'entretient pas. Sans doute parce que les réfections rapportent moins d'argent que les créations et répartissent les crédits en de multiples opérations où les profits des grosses entreprises sont moins importants.

Le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie fait partie de ces organismes sains et désintéressés qui représentent, aux yeux des uns, une forme de contestation inquiétante, aux yeux des autres, une réaction de défense de l'espèce humaine, même lorsqu'elles ne prétendent qu'à protéger la flore et la faune. Les journaux de Picardie ont rendu compte de la manifestation organisée cette année par le G.E.P.O.P

le jour de l'ouverture de la chasse en Baie de Somme pour condamner "la chasse abusive". Quelques chasseurs furent gênés et conspués par les manifestants sur le terrain de leurs exploits. Il y eut de très vives protestations contre ces "atteintes à la liberté". Mais le temps est venu où les chasseurs doivent comprendre que, dans certains lieux privilégiés, propriétés de l'Etat ou des municipalités, donc patrimoine commun, les coups de fusil et les tableaux de chasse sont une atteinte à la liberté des hommes qui refusent de voir sous leurs yeux se perpétrer le massacre -même réglementé- des ultimes spécimens d'oiseaux migrateurs ou sédentaires. Une nouvelle morale est en train de s'instaurer, qui ne suit pas les cheminements de la procédure juridique, parce que lorsque les interdits officiels interviendront pour mettre fin à la tuerie, il sera -comme toujours- trop tard : il n'y aura plus d'oiseaux à tuer.

Je suis de ceux qui redoutent toutes les façons de substituer sa loi à la loi. Mais je souhaite que les responsables sachent déceler, à travers les formes de la violence pratiquée par les non-violents, les indices d'une conscience révoltée, et ne tardent plus à en tirer la leçon.

La Conférence du Conseil de l'Europe sur "Les loisirs et la conservation de la nature" qui s'est tenue à Hambourg, en juin dernier, et dont la chasse fut une des préoccupations, a mis en évidence que si les touristes veulent à tout prix, au rythme actuel, se concentrer sur la bande de cent mètres qui longe le rivage, on comptera en France, avant la fin du siècle, vingt millions de baigneurs entassés à raison d'un par mètre carré...

Répétons le une fois encore : les défenseurs des derniers littoraux encore vierges ne sont ni des romantiques attardés, ni des rêveurs impénitents, ni des réactionnaires gauchistes ou des gauchistes réactionnaires. Ce sont des réalistes qui songent à leur descendance et veulent sauver le visage d'une vie naturelle dont ils ont compris que le respect conditionne le corps tout entier d'une Terre menacée par les jeux de la mort inutile et les stratagèmes des spéculateurs.

Nobur mallet.



SECTION ORNITHOLOGIQUE

SYNTHESE DES OBSERVATIONS 1974

ADRESSEES A LA CENTRALE G.E.P.O.P.

VANARA ARABARA ARABARA

Voici venu pour nous le moment de publier la synthèse ornithologique 1974 qui représente le travail des observateurs du GEPOP. Si un net progrès a été fait par rapport à l'an dernier (cf. les observations de 1973, pages 18 et 19 dans le n°6 du Eulletin d'information et de liaison du GEPOP paru en juin 75), de nombreuses lacunes subsistent encore; lacunes dues pour une grande part à la faiblesse des données numériques (un compte-rendu d'observation ne doit pas se limiter à une simple liste d'espèces).

Il est bien évident que les données numériques publiées dans cette synthèse sont, particulièrement pour les grands nombres, des approximations.

F. Sueur.

OBSERVITEURS: L. Allouche, F.et G. Baudry, F. Bauvois, J.L. Bourdens,
S. Boutinot, B. Conty, M. Defernand, C. Delahoche, P. de
Thiculoy, B. de Wazières, F. Dordain, G. Duhamel, Y. Flament,
E. Fourcy, F. Huel, D. Masson, J. Mosal, M. Ranson, P. Royer,
F. Sueur, G. Sueur, P. Thiéry.

ABREVITTIONS: BdA = Baie d'Authie 80.

BdS = Baie de Somme 90.

HA = Hâble d'Ault 90.

11.= mâle.

F.= femelle.

ad.= adulte.

im.= immature.

juv.= jeune.

pull.= pullus, pulli (poussin).

- - Pales - -

Plongeon arctique (Gavia artica)
Hi: 2 le 27 janvier.

Plongeon imbrin (Gavia immer)

H.: 1 le 10 février.

Plongeon catmarin (Gavia stellata)

DdS: 1 im. trouvé mort le 27 janvier, 1 le 31 octobre, 1 du
ler au 14 décembre.

HA: 1 le 10 février.

Grèbe huppé (Podiceps cristatus)
pidification notée à Cléry-sur-Somme SO.

- Grèbe jougris (Podiceps griseigena)

 BdS: 1 trouvé mort fin octobre, 1 le 14 décembre, 1 trouvé
 mort le 15 décembre.
- Grèbe esclavon (Podiceps auritus)

 BdS: len plumage nuptial les 6 et 25 septembre.

 HA: l le 26 septembre.
- Grèbe à cou noir (Podiceps nigricollis)

 BdS: 4 le 9 février, 1 le 28 juillet.
- Grèbe castagneux (podiceps ruficollis)

 nidification: l ad./2 pull. le 12 juin à Boves 80.
 l ad./l juv. le 24 août à Cailly-le-Sec 80.
- Fulmar (Fulmarus glacialis)

 BdS: 4 trouvés morts le 17 mars, l autre le 27 octobre.
- Fou de Bassan (Sula bassana)

 Littoral d'ault à la Baie d'Authie : 14 individus trouvés

 morts (mazout ou plombs.) en février-mars et de septembre

 à décembre.
- .Grand Cormoran (Phalacrocorax carbo)

 BdS: 1 ad. et 1 im. le 12 mai, noté ensuite du 17 août au
 13 octobre (max. 5 le 23 août)
 à l'intérieur, noté à Vermand 02 du 17 au 25 avril.
- . Héron cendré (Ardea cinera)
 noté toute l'année en BdS. (max. 15 le 30 septembre)
 à l'intérieur, l le 12 mai à Boves 80, 3 le 10 juin à Cléry
 sur Somme 80, 2 le 12 juin à Boves 80.
 - Blongios nain (Ixobrychus minutus)
 nidification: l individu / 7 oeufs, lère éclosion le 12 juin
 à Boves 80.
 - Grand Butor (Botaurus stellaris)
 noté à Boves 80 du 23 mars au 12 juin, 1 le 10 juin à Cléry
 sur Somme 80.
 - Cigogne blanche (Ciconia ciconia)

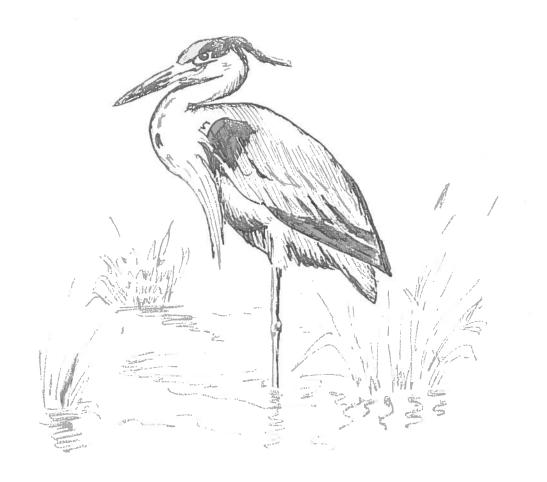
 2 le 12 août à Ham 80 et Saint-Valery 80, 2 le 13 à Haucourt
 60 (Presse locale).
 - Spatule blanche (Platalea leucorodia)

 EdS: 1 im. blessé au fusil le 31 octobre.
 - Oygne tuberculé (Cygnus olor)

 BdS: 4 ad. 4 im. les 13 et 25 janvier, 2 le 3 mars, 1 im. le
 2 novembre, 1 ad. les 14 et 23 décembre.

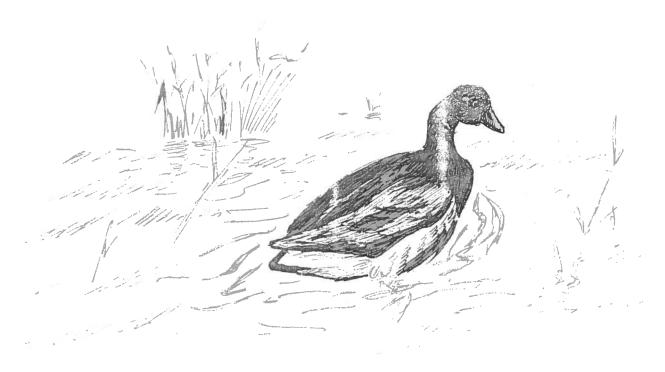
 HA: 3 ad. 1 im. le 13 janvier, 1 ad. 1 im. le 23 février, 5
 le 17 mars, 9 fin avril, 24 ad. 1 im. le ler décembre, 9 ad.
 2 im. le 15, 8 ad. le 24, 4 ad. le 26.
 - Oie des moissons (Anser fabalis)

 BdS: 2 le 10 février, 8 le 13 octobre, 6 le ler décembre.

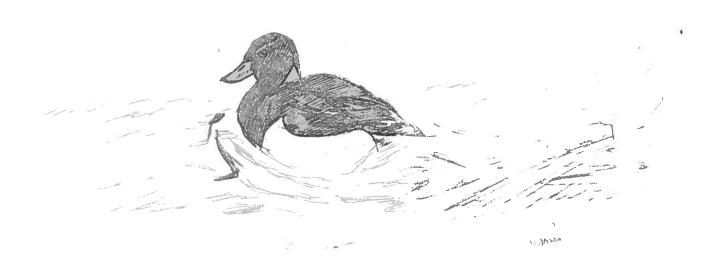




drend Cormoren



Bernacha crayant



Fuligal's morillon

Oie rieuse (Anser albifrons)
BdS.: 1 le 10 février et le 30 octobre.

Oie cendrée

(Anser anser)

BdS.: 5 le 23 février, passage d'au moins un millier du 23 mars au 3 avril, 7 le 15 avril, 11 le 28, 7 le 4 mai, 19 le 26 juin, 12 le 6 septembre, 30 le 30, 400 le 3 octobre, 132 le 1er décembre.

Bernache cravant (Branta bernicla)

BdS.: 1 trouvée morte le 13 janvier, 1 autre le 17 mars,
3 im. le 20 octobre, 5 le 30, 1 trouvée morte le 15 décembre,
6 ad. les 22 et 23, 3 le 31.

Tadorne de Belon (Tadorna tadorna)

BdS.: noté toute l'année, 40 le 6 septembre, 200 à 300 en octobre, nidification: 2 ad./6 pull. le 23 mai, 1 ad./2 pull. l ad./3 juv. le 26 juin.

Sarcelle d'hiver (Anas crecca)

BdS.: 200 le 4 octobre, 100 le 9, 1000 le 25 novembre, 500 le 8 décembre, 150 à 200 le 14, 50 le 23.

Canard chipeau (Anas strepera)

BdS.: noté le 11 mai, 2 M. 1 F. le 12 octobre.

HA.: 3 le 28 avril.

Canard siffleur (Anas penelope)

BdS.: 2 M. 1 F. les 23 et 24 février, 1 M. les 9 et 12 octobre
2 le 27, 10 le 31, 9 le 22 décembre, 7 M. 14 F. le 27.

Canard pilet
(Anas acuta)
BdS.; 40 à 50 le 26 janvier, 20 à 30 les 9, 12 et 27 octobre
et les ler et 14 décembre, 50 le 27.

Sarcelle d'été (Anas querquedula)

6 couples les 3 et 19 avril à Boves 80, 6 le 28 avril au HA.

Canard souchet (Anas clypeata)

1 M. le 21 avril à Boves 80

BdS.: 7 le 17 août, 3 le 6 septembre, 2 F. le 30, 2 M. 1 F.

1 le 9 octobre, 4 le 27, 12 le 1er décembre, 15 à 20 le 14, 2

1 le 28.

Mette rousse (Nette rufina)
BdS.: 2 le 17 octobre.

Fuligule milouin (Aythya ferina)
noté surtout au HA.

Fuligule morillon (Aythya fuligula)
noté principalement au HA.

Fuligule milouinan (Aythya marila)

HA.: 1 F. le 10 février.

Eider à duvet (Somateria mollissima)

BdS. 3 M. 6 F. / im. le 3 novembre, - F. / im. le 11.

- Macreuse noire (Melanitta nigra)

 Littoral: lère le 29 septembre, 100 sur 500 m le 10 octobre, 200 le 31.
- Macreuse brune (Melanitta fusca)

 Littoral: toujours en plus petit nombre que l'espèce précédente
- Harle huppé

 (Mergus serrator)

 BdS.: 2 le 13 janvier et le ler nov, 3 le ler dec, 1 les 24 et 29 dec.
- Harle bièvre (Mergus merganser)

 BdS.: 1 le 13 janvier.
- Buse variable (Buteo buteo)

 Localités d'observation dans la Somme: Boves, Forêt de Crécy.
- Epervier d'Europe (Accipiter nisus)

 Localités d'observation dans la Somme: Acheux-en-Amiénois,

 BdS., Boves, Mouflers, Mouvion-en-Ponthieu, Régnière-Ecluse,

 Saveuse.
- Milan noir (Milvus migrans)

 BdS.: 1 le 26 mai, 2 le 17 août
 2 à Acheux-en-Amiénois le 3 juin, 1 à Corbie 60 le ler sept.
- Bondrée apivore (Permis apivorus)

 1 le 25 mai à Boves 80.
- Busard des roseaux (Circus aeruginosus)

 EdS.: 1 M. 1 F. le 11 mai, 1 F. le 23 et 4 juillet, 1 les ler et 14 septembre.
- Busard Saint-Martin (Circus cyaneus)

 Cette espèce est observée en hivernage dans notre région, il s'agit toujours de F./im.

 BdS.: 1 les 10 et 23 février, 1 les 27, 30 et 31 octobre, 1 les 14 et 23 décembre.

 1 le 23 février à Saint-Gratien 80, 1 le 24 à Flixecourt 80, 1 le 24 décembre à Mouvion-en-Ponthieu 80, 1 le 26 à Ponthoile 80 et 1 le 31 à Régnière-Ecluse.
- Balbuzard pêcheur (Pandion haliactus)

 1 le 2 septembre dans le Marquenterre 80.
 - Faucon pélerin (Falco peregrinus)

 1 chassant 1 Freux le 23 mai à Domart-sur-la-luce 80, 1 en
 BdS. le 22 décembre.
 - Faucon émerillon (Falco columbarias)

 1 F./im. les 9, 20 et 31 octobre en BdS.

 1 F./im. le 5 novembre à Herbécourt 80.
 - Faucon crécerelle (Falco tinnunculus)

 Localités d'observation dans la Somme : Abboville, Amiens,
 Bellancourt, Corbie, La hourdel, Monchaum, Moyelles-sur-mer;
 divery, Saint-Firmin, Baveuse.
 dans l'Oise: Forêt de Compiègne.
 - Caille des blés (Coturnix coturnix)

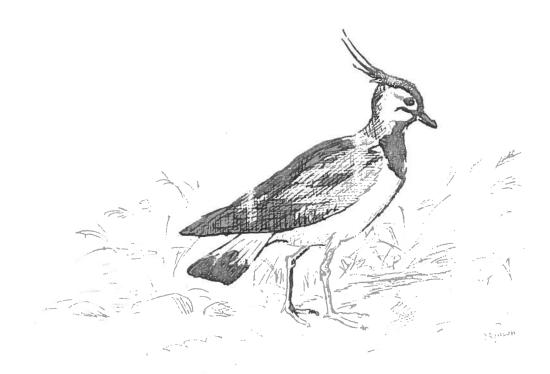
 1 chanteur les lé et : l juillet à Dourtin 80



Harle Mion



Balbuzard sêcheur



Ventue happe



Bargo i queus mairo

- Grue cendrée (Grus grus)
 3 en vol N.E. la 21 avril à Amiens 80
- Larouette ponctuée (Porzana porzana)

 1 au HA. le 31 octobre.
- Huîtrier-pio (Haematopus ostralegus)

 EdS.: l'accomplement le 27 avril, l'nid/30eufs et l'pull. le 4 juillet, 200 et l'juv. le 28, l.100 les 3 et 11 octobre, l.500 le ler décembre, 3.000 le 27.
- . Vanneau huppé (Vanellus vanellus)

 BdS. (nidification): l nid/l pull. le lir mai, l nid/l pull.

 mort le 23.
- Pluvier doré (Pluvialis apricaria)

 RIS.: 40 le 3 novembre, 1 le 30 décembre.
- Pluvier argenté (Pluvialis squaterola)

 BdS.: passago prémuptial début mai, 7 lo 27 septembre, 20 le 3 octobre, 30 le 11, 170 le 13, 50 le 3 nov, 1 le ler dec.
- Grand Gravelot (Charadrius histicula)

 Bis.: passage prémiptial noté du 23 mars au 3 avril, 10 le 28 juillet, 100 le 17 soût, 250 le 23, 100 le 9 septembre.

 BdA.: 100 le 10 octobre.
- Petit Gravelot (Charadrius dubius)

 Bis.: 2 le 3 juin, 8 le 3 oct. 4 le 12 juin à Boves 80.
- Gravelot à collier interrompu (Charadrius alexandriums)

 RdA.: 2 le 28 septembre, 10 le 10 octobre.

 RdS.: 1 du 27 avril su 1: mai, 2 simulant une fracture de l'ails (nidification probable) le 19 mai, 4 le 17 août; 1 le ler septembre.
- Tournepierre (Arenaria interpres)

 BdS.: passage prémuptial le 28 avril, 1 le 23 aoûtet le 5 sept.
- Bécassine des marais (Gallinago gallinago)

 Boves: 1 le ler avril, 2 le 14, 2 le 15 août.

 EdS.: 7 le 12 oct, qualques dissines le 14 déc, 6 les 23 et30.

 HA: quelques individus le ler décembre.
- Bécassine sourde (Lymnocryptes minimus)
 1 en EdS le 11 octobre.
- Courlis ceadré (Auminius arquata)

 BdS.: quelques in dividus les 12 et 25 janvier, 100 le 27 avril
 33 le 25 juillet, 6 le 11 octobre, 1.000 l 1.200 le 13, 3 le
 3 novembre, 10 le les décembre, 450 le 30 (comptage photo).
- Courlis corlinu (Humenius phaeopus)

 EdS.: 1 le 23 février, 10 du 17août au 9 septembre.
- Barge à queue noire (Limosa limosa)
 EdS.: notée du 15 avril au 4 mai avec l maximum de 2 individus.
- Barge rousse (Limosa lapponica)

 BdS.: 5 le 27 avril, fort passage le 28, 40 le 4 mai, 4 le 13 octobre.

- Chevalier arlequin (Tringa erythropus)

 BdS.: 1 le 27 avril, les 4 et 15 mai, le 20 octobre, 12 hivernants le 31 décembre.
- Chevalier gambette (Tringa totanus)

 4 le 21 avril à Dreuil-les-Amiens 30, 3 le 22 mai et le 29 à
 Boves 80.
 BdS.: (max. observés): J. F. M. A. H. J. J. A. S. O. N. D.
 3 20 ? 4 30 50 20 3 1 15
- Chevalier aboyeur (Tringa nebularia)

 BdS.: 10 le 12 mai, 1 le 26 juin, 1 les ler et 6 septembre,
 1 les 11 et 31 octobre.
- Chevalier culblanc (Tringa ochropus)

 l le 5 septembre à Boves 80.
- Chevalier guignette (Tringa hypoleucos) ler le 25 avril à Saint-Quentin 02
- Bécasseau maubèche (Calidris canutus)

 BdS.: passage prénuptial noté le 12 mai, 2 ou 3 le 28 juillet.
- Bécasseau minute (Calidris minuta)
 BdS.: 1 le 19 mai et le 30 août.
- Bécasseau de Temminck (Calidris temminckii)

 1 le 15 mai au Paraclet 80, 1 le 19 en BdS.
- <u>Bécasseau violet</u> (Calidris maritima)
 22 à 25 le 24 mai au Bois de Cise 80
- Bécasseau variable (Calidris alpina)

 BdS.: hivernage noté le 13 janvier, 2 le 28 avril, 10 le ler

 mai, fort passage le 12, 10 le 17 août, 40 à 50 le 26 septembre

 200 le 11 octobre, 2.000 le 13, 2.500 le 3 novembre, 3.700

 le 30 décembre (comptage photo).
- Bécasseau cocorli' (Calidris ferruginea)

 BdS.: 1 le 28 avril, 2 les 17 et 23 août, 1 le 12 septembre et le 3 novembre.
- Bécasseau sanderling (Calidris alba)

 BdS.: quelques individus les 11 et 12 mai, 1 le 17 août, 2 le
 ler septembre, 1 le 15, 2 le 3 octobre, 50 le 13, 8 le ler
 novembre.
- Avocette (Recurvirostra avosetta)

 BdS.: 1 hivermante le 13 janvier, 50 du 2 mars au 3 avril,

 3 le 28, 22 le ler mai, 12 le 4, 2 le 17 août et le 6 septembre 5

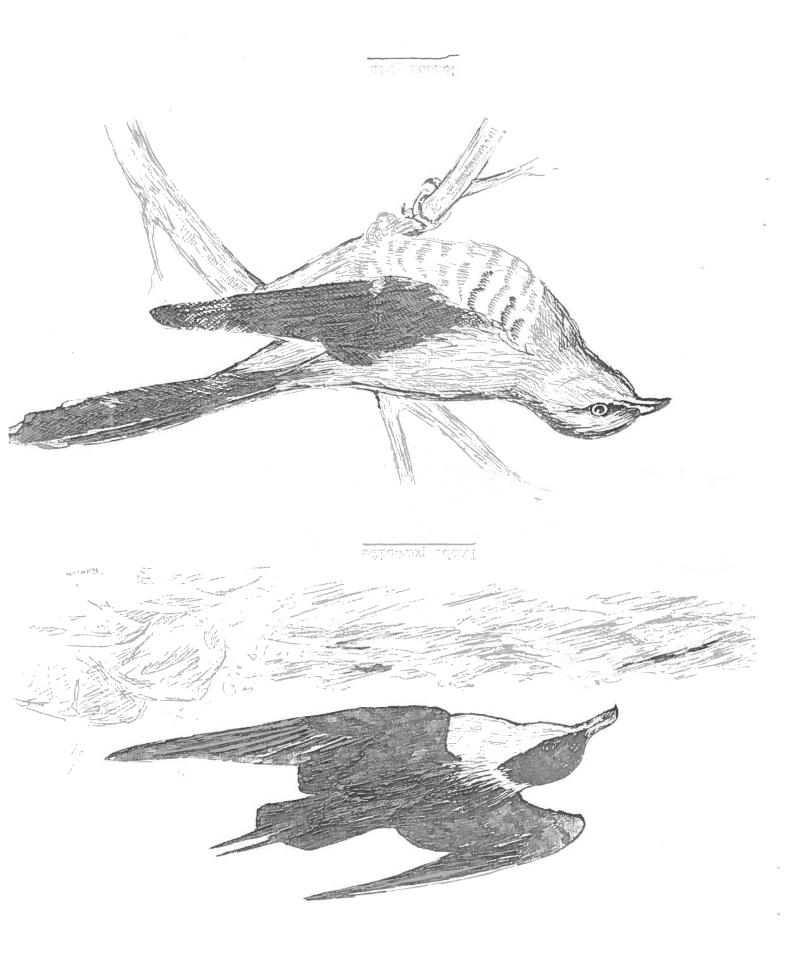
 5 le 3 octobre, 3 les 11 et 13, 6 le 30, 3 le ler novembre, 1

 le ler décembre, 2 les 17, 22, 23, 27 et 31.
- Ocdicnème criard (Burhinus ocdicnemus)

 1 le 12 septembre à Varennes-en-Croix 80.



Chevalier Combattant.



Labbe parasite (Stercorarius parasiticus)

l en phase sombre le 11 novembre en BdS.

Mouette rieuse (Larus ridibundus)

1 colonie de 50 couples/2 pull. le 10 juin à Cléry-sur -Som
me 80.

Mouette pygmée (Larus minutus)

BdS.: l ad. trouvée morte le 26 mai, l ad. le ler décembre.

Guiffette noire (Chlidonias niger)

4 le 28 avril au HA. notée le 16 mai à Saint-Quentin 02, un couple le 16 juin.

BdS.: 5 le 6 septembre, 2 le 4 octobre, 1 le 12.

Sterne hansel (Gelochelidon nilotica)

l en BdS. le 3 octobre.

Sterne pierregarin (Sterna hirundo)

BdS.: 65 le 28 avril, 1 le 4 juillet, 12 le 28, Notée aussi
le 26 août et le 26 septembre, 6 le 28 et 4 le 3 octobre.

Sterne naine (Sterna albifrons)

BdS. 9 à 11 le 28 avril, 3 le 28 juillet, 2 le 17 août.

Sterme caugek (Sterma sandvicensis)

BdS:: 2 le 28 avril, 20 le 26 août.

Tourterelle des bois (Streptopelia turtur)
lère : le ler mai à Saint-Quentin. 02.

Tourterelle turque (Streptopelia decaocto)

envol des premiers jeunes le 20 février à Amiens 80.

Coucou gris

(Cuculus canorus)

premier (précoce) : le 14 mars à Corbic.

ensuite : 7 avril en Forêt de Crécy 80

8 avril à Boves 80

11 avril à Sain-Quentin.

dernier : le 31 août à Corbie 80.

Hibou moyen-duc (Asio otus)
un dortoir de 4 individus les 17 et 20 février à Saveuse 80.

Hibou des marais (Asio flammeus)

1 le 30 octobre en BdS.

Chouette hulotte (Strix aluco)

1 chant diurne le 15 septembre en Forêt de Crécy, 1 chant le
19 octobre à Régnière-Ecluse 80.

Martinet noir (Apus apus)

ler: 28 avril à Amiens 80

dernier: 14 août à Amiens 80 et Sailly-Flibeaucourt 80

Huppe fasciée (Upupa epops)

1 le 2 septembre à Amiens.

Pic noir (Dryocopus martius)

1 le 7 avril en Forêt de Compiègne 60.

Torcol fourmilier (Jynx torquilla)

l bagué le 19 septembre à Amiens 80.

Alouette lulu (Lullula arborea)

BdS.: 1 le 26 juin, quelques individus le 27 octobre.

Alouette hausse-col (Eremophila alpestris)

BdS.: 12 le 14 décembre, 1 le 30.

Hirondelle de rivage (Riparia riparia)
lère : le 27 avril en BdS.

Hirondelle de cheminée (Hirundo rustica)

lère : le 2 avril à Pontarmé 60

l albinos le 4 octobre à Airaines 80

dernière : l le 8 décembre à Amiens.

Hirondelle de fenêtre (Delichon urbica)

lère: 17 avril à Amiens 80

dernière: 13 octobre à Corbie 80

Pipit des arbres (Anthus trivialis)

ler : le ler avril à Fouilloy 80 et Aubigny 80.

Bergeronnette printanière (Motacilla flava)

type (M. f. flava): lère le 25 avril en BdS.
flavéole (M. f. flavissima): BdS.: lM. le ler mai, un couple
le 26 juin, l les 4 et 7 juillet.

Bergeronnette des ruisseaux (Motacilla cinerea)
hivernage noté le long de la Somme et de l'Ancre.

Bergeronnette grise (Motacilla alba)

1 nid / 6 oeufs le 12 mai à Boves 80, l ad. nourrissant 4 juv.

le 4 juillet dans le Marquenterre, l autre juv.

Pie-grièche grise (Lanius excubitor)

2 le 12 juin; l le 22 à Boves 80.

1 le 24 décembre en Forêt de Crécy 80.

Traquet tarier (Saxicola rubetra)

BdS.: ler le 23 février
dernier le 30 octobre.

Traquet pêtre (Saxicola torquata)
un hivernant le 10 février en BdS, plusieurs le 23.

Traquet motteux (Oenanthe oenanthe)

ler: 1 M. le 17 mars au H.

derniers: 5 le 10 octobre à Fort-Mahon 80.

Rougequeue noir (Phoenicurus ochruros)

ler: 1 M. le 19 mars à Amiens 80
1 hivernant le 23 décembre en BdS.



Pie-grieche grise



Merle à plastron



Rousserolle turdoïde

- Rougequeue à front blanc (Phoenicurus phoenicurus)

 dernier: 1 dans le Marquenterre 80 le 12 octobre.
- Rossignol philomèle (Luscinia megarhynchos)

 ler: 12 avril à Saint-Quentin 02.
- Grive litorne (Turdus pilaris)

 2.000 avec des Grives mauvis le 12 janvier à Moyelles -surmer 80.
- Merle à plastron (Turdus torquatus)
 passage noté le 13 avril à Saint-Quentin 02.
- Grive mauvis (Turdus iliacus)
 1.000 le 12 janvier à Hoyelles sur mer 50.
- Locustelle luscinioide (Locustelle luscinioides)
 lère: 24 avril à Boves 80.
- Locustelle tachetée (Locustelle naevia)
 lère : le ler mai à Corpie 80.
- Phragmite des joncs (Acrocephalus schoenobaenus)
 ler: 16 mars à Amiens 80.
- Rousserolle verderolle (Acrocephalus palustris)
 lère : le ll mai à Boves 80.
- Rousserolle (Acrocephalus scirpaceus) Conserolle efforvatte
 lère: le 13 avril à Corbie 80
 dernière: le ler septembre à Corbie 80.
- .Rousserolle turdoïde (Acrocephalus arundinaceus)
 lère: le 12 mai à Boves 80.
- Hypolais ictérine (Hippolais icterina)

 I chanteur le 19 mai en BUS.
- Hypolaïs polyglotte (Hippolais polyglotta)

 l chanteur le 29 mai et le ler juin à Boves 80.
- Fauvette épervière (Sylvia nisoria) 2 in-dividus de cette espèce observée assez rarement en France 1e 28 avril au cimetière de la Madeleine à Amiens 80.
- Fauvette des jardins (Sylvia borin)

 lères: le ler avril à Boves 10 et Jorbie 10.

 dernière: le ler septembre à Corbie 10.
- Fauvette à tête noire (Sylvia atricapilla)
 lère: le 25 mars à Saint Quentin 02
 dernière: le 6 octobre à Corbie 80.
- Fauvette babillarde (Sylvia curruca)

 lère : le 25 avril à Saint Gratien 80.
- Fauvette risette (Sylvia communis)

 lère: le 28 avril en BdS.

 dernière: le ler septembre à Corbie.

Pouillot fitis (Phylloscopus trochilus)

ler: le 21 mars à Saint - Quentin 02.

dernier: le 1er septembre à Corbie.

Pouillot véloce (Phylloscopus collybita)

hivernage: 1 chanteur à Amiens 80 le 21 janvier

1 le 2 novembre à Corbie 80

5 le 24 novembre à Boves 80.

Gobemouche noir (Ficedula hypoleuca)

1 le 10 mai à Saint - Gratien 80

1 les 2 et 10 septembre à Amiens 80, 1 le 29 en BdS.

Bruant zizi (Emberiza cirlus)
1 M. le 12 mai à Boves 80.

Bruant des neiges (Plectrophenax nivalis)

HA.: 1 le 13 janvier, 5 le ler décembre, 20 le 15.

Le H ourdel 80: 1 le 27 janvier, 5 à 6 le 9 février, 16 le 24; 1 le 26 décembre.

EdS. 2 le 22 décembre.

Linotte à bec jaune (Carduelis flavirostris)

EdS.: 100 le 12 janvier, 20 le ler décembre, 30 le 23.

Scrin cini (Carduelis scrinus)

lor : le 24 mars à Saint - Quentin 02.

l hivernant le 8 décembre à amiens 80.

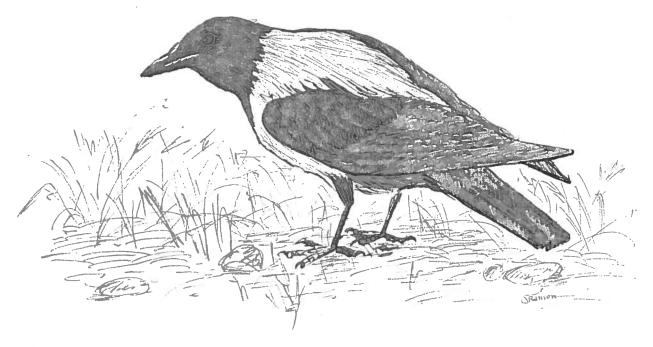
Loriot d'Aurope (Criomus oriolus)

lers: 2 couples le 12 mai à Boves 80

derniers: 2 le ler septembre à Corbie 80.

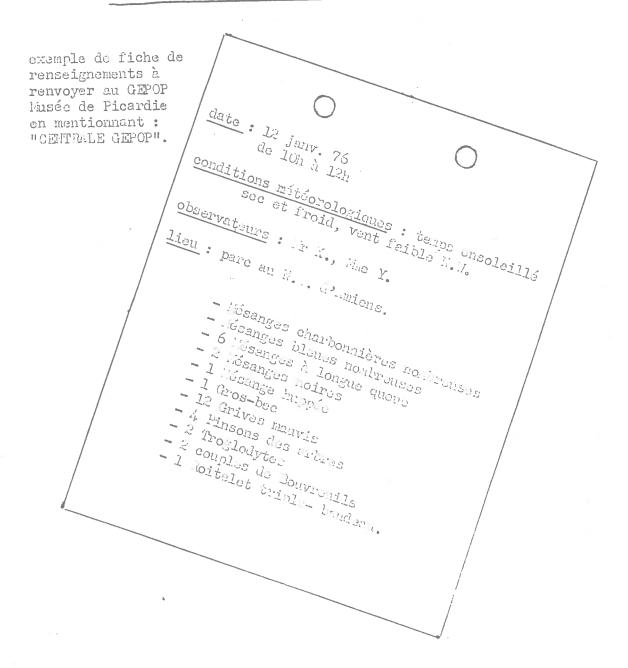
*Corneille mantelée (Corvus corone cornix)

hivermage en Bd5. noté jusqu'au 3 mars puls à partir du 20 octobre (20 individus) à l'intérieur, 2 l. 20 janvier à Molliens - au - Bois 60.



Corneille mantelés

Participez tous au FIGHIER CENTRAL



lors, dès aujourd'hui, consignez soigneusement toutes vos observations.

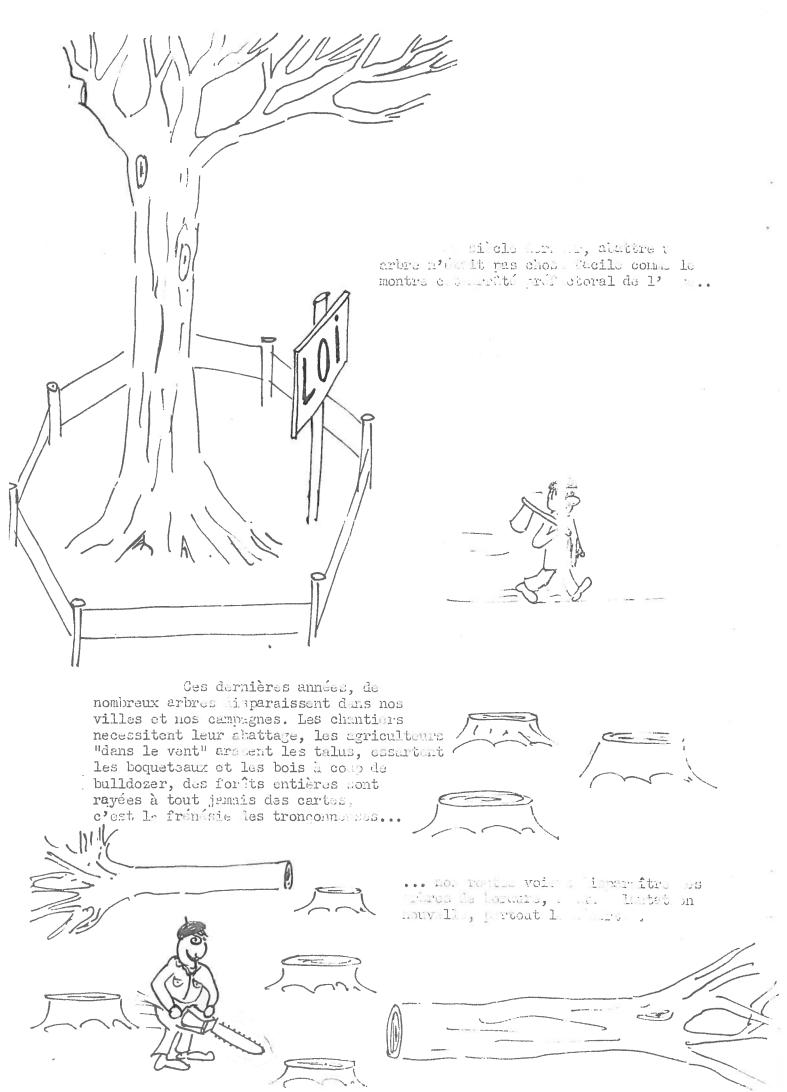
Le carnet avec le criyon, est pour l'ornithologue, le 3ème outil indispensable avec les jumelles et le livre de détermination.

Notez: le premier jour ol vous verrez ou entendrez:

le Rouge-queue, le Podillot, la Bergeronnette printanière, les Hirondelles, le Coucou, le Loriot, la Rousserolle, etc...

Le dernier jour où vous surez vu:

le Finson du nord, le Tarin des Aulnes, les Grives Litornes et Lauvis, etc...



1 en Bureau

Préfecture au Département de l'Oisel.

Abattage d'Arbres.

Cammune

de Sarron

0.3

The la demande présentée par le sieur de l'Aise l'he la demande présentée par le sieur d'été Villete, propriétaire demeurant à Sorron tendant à obtenir l'outorisation de faire abattre un arbre, essence de peuplier servant de l'ordure à la route Royale. 13-17 au territoire de la commune des Cyeuse. L'article 6 de la loi du 611 septembre 1790; L'article 1er de la foi du 7-14 atobre 1790; L'article 1er de la foi du 7-14 atobre 1790; Le décret du 16 décembre 1811, la loi du 12 mai 1825 et l'ordonnance royale du 29 moi 1830;

Art. 1º Le sieur, Marquis de Villette, proprietaire est autorise à foire abattre des peupliers plointes sur le bord de biroute Royale n°17, sur le territoire des . It geuse _ à la charge par lui de se conformer aux clauser et conditions suigrantes: Il sera tom ber les arbres sur ses terres et non sur la route, sous peine d'être poussiève pour course de dépôts sur la voie publique.
Il n'épodera sur la route ni sur ses dépendances ouccurs débitages de bois fdugtages, mi dépôts même provisoires. Il enterex les pierres, qui pourront être esetraites des trousque nécessitéra l'abattage des abbres: tolutes celles déposées sur les accotements de loi route Gerout returees or ses pois Après l'abattage, il fera hégalez les terreset boucher les trous, faute de quoi il y sera procede à ses frais par des ateliers de regie. Il remplacera dans les trois-desmiers mois de l'année courante les l'arbres du il est autorisé à abottre d'autres plantés et entretenux avec les soins nécessaires pour ossurer teur rejussite. Cet ou bres serant essence_ de peupliers Ils dear at tous avoir our moins ! Il olevra être ... de tour mesurés à un mêtre du sol

Taute par le Muse Villettel! d'effectuer le remplacement des dits arbres l' dans le d'élai prescrit, il y sera pourve à des frais. Art. 3. Jummédiatement après la notification du présent ourrête, les arbies à abathe seront marqués sur pied par les soins de de l'Ingénieur de l'accomplissement et le 62.

ne pourra en disposer qua pres l'accomplissement de gette formalité après l'abattage sera rentis à l'administration des domaines pour en opèrer la fente au profit de l'État. Art. 4. Directeur at charges de l'océcution du Mo, le Sous-Réfet de Clormont et de la Directeur at charges de l'océcution du présent arrêté choicun en ce qui le concerne de l'exécution du férésent ourêté? Fait à Beauvais, le 4 juillet J'i le Trefet, Le conseiller de Préfecture délégué signe Duhautoy

Sir copie conforme?

Le conseiller de Préfecture secrétoire générale U Sohie

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU G.E.P.O.P.

La protection et l'étude des oiseaux ne va pas sans la défense de l'environnement en général

Le G.E.P.O.P., Groupe d'Etude, et de Protection des Olseaux (1), vous le conneissez maintenant bien, depuis cinq ans qu'il exerce sas activités. Son exposition annuelle, qui a un double but, de promotion de l'organisation, et d'éducation du public, attire maintant de nombreux visiteurs, et il y a tout lieu de croire que ceils qui aura lieu à la fin de l'année, et qui sera consacrée au litorat picard, aura également du succès.

Les activités du GEPOP ont d'abord trait bien sûr aux oiseaux : · · il s'agit d'organiser des soirées, des sorties sur le terrain, pour faire connaître les différentes espèces de notre région, et leurs mœurs, tant il est vrai que c'est en apprenant à connaître le milieu naturel que l'on devient un véritable protecteur de la nature. Mais il s'agit aussi d'être vigilant et de faire campagne contre la destruction des oiseaux : chaque fois que cela se présente, les membres du groupe tentent de sauver des oiseaux blessés, ou d'empêcher des destructions

400 oiseaux morts!

En 1974, le G.E.P.O.P. a procédé à quatre ramassages d'oiseaux morts, deux autres ramassages plus petits ayani également été effectués Saviez-vous qu'il était possible de trouver tant d'oiseaux morts, et rarement pour des causes naturelles ? L'année dernière, on a ramassé 388 petits cadavres 137 d'entre eux avaient été tués à coups de fusil et 184 par le mazout I La plupart d'entre eux (et cela ne devrait pourtant plus arriver) appartenaient à des espèces protégées (299 exactement)

Sauvetage d'oiseaux : il y a peu, le G.E.P.O.P avalt recueilli trois rapaces (protégés également I) qui avalent été blessés, Leurs soins ont permis d'en remettre un « sur pled », et il est maintenant capable de voler ils avalent prévu de le relâcher dimanche à Saint-Valery à l'occasion d'une sortle qu'ils y ont effectuée. Mais, à la réflexion, ils ont décidé d'attendre un peu pour y procéder : la période de chasse a en effet été prolongée jusqu'au 23 mars, et set oiseau, maintenant habitué l'homme, risquerait de s'approcher un peu trop près d'un fusil... Il sera donc relâché un peu plus. . tard.

Mals si les oiseaux sont la

préaccupation orincipale du G E P O P. Il ne faut pas oublier que ce groupement est intéressé avant toute d'une manière p'us générale à la protection de l'environnement. C'est ainsi qu'ils sont amenés à prendre position sur d'autres problèmes Par exemple lis entendent protester contre un projet d'élârgissement de la R. N 25, à la sortie de Doullens en direction d'Arras. Une double rangée de hêtres, de part et d'autre (de la route, serait ainsi abatture.

Pétition contre les centrales nucléaires

Ils sont aussi engagés dans la lutte contre l'implantation des centrales nucléaires, par une pétition, au niveau national, demandant une suspension du programme nucléaire français jusqu'à l'adoption de la loi sur la protection de la nature

Cette pétition, élaborée par le Conseil de la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature, s'indigne devant « le sous-développement notoire de la France en matière de protection de la nature ». Elle réprouve « les modalités selon jequelles s'est effectué le choix des altes d'impianțation des centrales nucléaires à construire d'ici 1975 ».

D'une manière générale elle refuse l'option officielle destinée à maintenir une croissance énergétique galopante dans les trente prochaines années

La pétition demande enfin des réponses précises à plusieurs questions notamment sur le choix des filières sur les sites d'implantation (par exemple des zones à vocation rurale ou touristique), sur la destinée des réacteurs lorsqu'ils seront amortis ou hors d'usage, sur le problème des déchets radioactifs, etc.

La profection des haies

Cette année, le GEPOP lance une campagne d'information et de protestation, qu' a pour but de lutter contre la destruction des hales et des talus.

On salt que le remembrement agricole, qui consiste à créer de très grandes parcelles d'exploitation, a depuis quelques années été de mise partout : la méncanisation de l'agriculture a amené les agriculteurs à étendre leurs surfaces d'exploitation : il existait de petites parcelles, séparées par des haies, des boqueteaux, des rideaux d'arbres On s'est rendu compte qu'il était beaucoup plus rentable d'exploiter une surface unique de plusieurs hectares plutêt que la même surface séparée en plusieurs morceaux

C'est ainsi que les haies, les rideaux d'arbres, ont été détruits Or, ce sont eux qui abritaient, nourrissaient de nombreux anhaux, oiseaux, insectes ou gibier Ce sont eux, par leur rôle de frein qui évitaient l'érosion ou servalent de coupe-vent, ce sont eux, enfin qui limitaient les effets parfois nocifs des eaux.

Cette destruction a donc modifié considérablement l'équilibre naturel

C'est pourquoi le G.E.P.O.P., en assemblée générale, samedi, a été amené à adopter une résolution nette que nous reproduisons cidessous :

"Les membres du G.E.P.O.P. réunis le samedí 15 mars en assemblée générale, considérant que l'étude des oiseaux en Ploardie ne peut s'effectuer qu'en oro-tégeant efficacement le milieu dans lequel lis évoluent, attirent l'attention du public el des autorités sur livs atteintes de toutes sortes portées au milieu naturel.

« En conséquence, nous, mêmbres du G.E.P.O.P., émettons le vœu que les problèmes de la cappagne plcarde dont nous sommes plelnement conscients soient repensés afin que cesse la destruction systématique et irréfléchie des rideaux, talus, haies, bocages, bosquets, dans le seul but d'un rendement quantitatif, et non qualificatif, ce qui amène la disparition brutale des espèces animales et végétales considérées soit comme des auxillaires précieux dans l'agriculture, (insectivores, rapaces, etc.), ainsi qu'une érosion dont hes agriculteurs feront les trais d'ici peu, si ce n'est déjà falt ».

Au cours de l'assemblée générale d'ailleurs, fut présenté un montage audio-visuel sur ce sujet, tandis qu'un autre film était projeté, film canadien sur les menaces qui pèsent sur les oiseaux aquatiques

Courrier Picard.

⁽¹⁾ Siège au Musée de Picardie, Amiens.

PRESSE REVUE DE

MANIFESTATION SUJET DE LA ΑU

BAIE DE SOMME EN JUILLEI DU



hasseurs est prévue Rendez. est preme. Rendery
e Somme. Rendery
e Saint-Valery
e Saint-Valery
e significant of the saint of _ depi billet d'une journa' logiq' dim: 401

FAITES UN NŒUD A VOTRE MOUCHOIR

La baie de Somme, c'est le paradis des gros cons. Dimanche 27 juillet, Ils ouvrent le bal. Le G.E.P.O.P. (Groupe d'Etude et de Pro-Le G.E.P.O.P. (Groupe d'Etude et de Pro-tection des Oiseaux de Picardie) organise, comme en 74, un grand rassemblement Halte au massacre !». On a rendez-vous à h on daviant les delucas de Caint-Valdervous 9 h 30 devant les écluses de Saint-Valery-sur-

On se démerdera comme on pourra. Les vacances, on s'en fout. On les prendra après ou avant, on les coupera en deux s'il le faut spécialement pour pas manquer ça. Les occasions de gueuler toute l'année chacun dans son petit coin contre les chasseurs, on les son peut com contre les organers, on les rate pas. Seulement, ça les gêne pas, c'est con balancent des pas ça qui les tracasse. S'en balancent, des Parlottes et de la littérature. Mais si on prends la peine de se rendre sur le « terrain, leur montrer combien on est capable, combien on est décide à plus se laisser Combien on est decide a plus se idiosei bouffer, à quel point on en a plus que marre de leur pétarade, ras-le-bol de les voir massa-Ge laur pelarade, ras-le-uvi de les voit massa-crer toutes nos bestioles protégées ou pas, consciennes la finte avec leur niomb foue empoisonner la flotte avec leur plomb (que tous les oiseaux aquatiques sont atteints de saturnisme), occuper toute la campagne en terrain conquis, nous écraser avec leurs botterrain conquis, nous ecraser avec leurs bottes,... ce sera terminé, leurs prérogatives. Révolue, cette époque bénie où les non-act plus pombreus ou le leurs pour les non-act plus pombreus ou le leurs pombreus ou le leurs pombreus ou les non-act plus pombreus ou le leurs pombreus ou le leurs prévisités de leurs prévisi tête. On est plus nombreux qu'eux et si, dorénavant, il y a des électeurs à ménager, and contract de finale. ce sera ceux qui ne portent pas de fusils. Ceux qui foutent la paix aux animaux et qui voudraient bien qu'on la leur foute aussi.

dans le via dans le via dans le via de la Somme. Sinterdite, m' Je dois reparler de la baie de la Somme. Sinterdite d'il viene tant el le rabache el la Somme. Sinterdite d'il viene tant el le rabache el la Somme. nierdite. il je dois reparter de la baie de la Somme. S sénéticie d j'y tiens tant, si je rabache, si je trouve qu'i dans le vra Dénâticle Jy Hens tant, si je ranacne, si je trouve qu'i Ca veut est plus important de se trouver là le joui il n'y auti de l'ouverture plutôt qu'ailleurs, il y a des constitute properties page au bacard que la ma on en raisons. Ce n'est pas au hasard que je me ballen suis dit « On ira là! » On ira là, parce que la coin de la chasse au « gibier d'eau », dans le coin la chasse au a giulei de caux, dalls le continue ca détient le record. Le record d'oiseaux tués le record de chasseurs crétins et féroces, le aS. ca détient le chasseurs de chasseurs le record de chasseurs de la chasse. le record de durée de la chasseurs d'envoi est donné le d'envoi est donné le chasseurs d'envoi est donné le chasse d'envoi est d'envoi

Le coup d'envoi est donné le 27 juillet, ça Mais, fau tiraillera sans interruption jusqu'au 31 mars courre en de l'année prochaine. Huit bons mois de mas face de l'année prochaine. Aveuale. dans le vrai sens face de soi du mot. La chasse de nuit est interdite, mais entraînés entraînés du mot. La chasse de nuit est interdite interdite entraînés du mot. La chasse de nuit est interdite interdite entraînés de pas dans ce pays, justement, qui bénéficie doigt de pli d'une tolérance locale, droit coutumler. Cou doigts dans d'une tolérance locale, droit coutumler. doigts de pi d'une tolérance locale, droit coutumers bas du ventr quoi ils tirent en plein jour et à 15 mètres, imbibés de wi con s'en fout du moment que c'est vivant l imbibés de wi mais on s'en fout du moment que c'est vivant l lissiont armés de wi mais on s'en fout du moment que c'est vivant l ne sont armés Ca veut dire que pendant 246 jours et 245 dis je d'en pro Ca veut dire que pas une seule seconde de dis je d'en pro, nuits, il n'y aura pas une seule seconde de

chichis, on sera trêve. de poivrots ayar. Merde, alors ! Et il y a toujours des oiseaux? et avides de s'en Merde, alors ! Et il y a toujours des oiseaux? temps qu'ils astio : tensière sont un peu moins cons que nous, des semps astio : tensière sont un peu moins de temps en temps qu'ils astiq la frontière sont un peu moins cons que nous, des semaines qu'ils astiq la frontière sont un peu moins cons que nous, les jours, ils en rêt temps. Qui, parce qu'il y a dans le voisinage tonne fem le voisinage où la vie est respectionne fem le voisinage qu'il y a dans le voisinage donne fem le voisinage où la vie est respectionne fem le voisinage ornithologique où la vie est respectionne fem le voisinage qu'il y a dans le voisinage de cibles, Tu pourrais bien rei temps. Oui, parce qu'il y a dans le voite son rei temps. Oui, parce qu'il y a dans le voite bonne femme, le un parc ornithologique où la vie est respectionne femme, de un parc ornithologique où la réserve de cibles, kidnapper me, de la reserve de cibles, ca fait de la réserve de cibles de la réserve de cibles de bonne femme, de temps. Oui, parce que où la vie est temps. Oui, parce que où la vie est tebles, kidnapper leur de tée. Tout ça, ça fait de la réserve de cibles, seront planqués de tée. Tout ça, ça fait de la réserve de cibles, seront planqués des futurs tableaux, sinon il y aurait long-les piafs il des futurs tableaux, sinon auraient fichu le les piafs il des dans que les chasseurs auraient au bout seront planqués de l'tée. Tout ça, ça laux, sinon il y aurait les piafs, ils ne verrait camps que les chasseurs auraient fichu le rien, n'imagineraient camps faute de camelote à se mettre au bout pricore chassing les que les cormorans, des mouettes, sincore chasseurs auraient camps faute de camelote à se mouettes, sincore chasseurs auraient et que des cormorans, des mouettes, on n'en verrait rien, n'imagineraient n du fusil, et que des commorans, des mouettes, encore chaud couvert n du fusil, et que des commorans, des mouettes, en qu'ilencore chagineraient ri du fusil, et que des cormorans, des mouettes tes qu'ils iront exert de des hérons, des canards, etc., on n'en verrait cest donc iront exert de des hérons, des canards, etc., a Amiens. tes qu'ils iront exhiber plus qu'au musée de picardie, à Amiens. C'est donc pas cette manière d'agir que histrot.

In'est pas défend.

Il n'est pas défendu de s'habiller de couleurs criardes, ça peut éviter d'être confondu avec un héron ou un canard. On peut aussi garder son casque de moto si on en a un, le vent son casque de moto si on en a un, le vent souffle souvent très fort dans la région, çavous empêchera d'être décoiffés. Et puis on es JE styllely france oublier cual d'ici trois semaines. J'ai blanda vous empecnera d'etre decomes. Et puis on reparlera d'ici trois semaines. J'ai blen dû



Pour les oiseaux, contre une "chasse abusive": 150 EN ETAIENT BAILE DE SOMME ...

De mémoire de « cacheux » pl-card, on n'avait }amais vu cela : une manifestation contre la chasse le jour de l'ouverture, en pleine Baie de Somme, haut-lieu s'il en est, des activités cynégétiques. Et pourtant c'est arrivé, dimanche matin, à Saint, à Saint-Valery-sur-Somme. A l'appei du G.E.P.O.P. (Groupe fd'Etudes et de Projection des Oiseaux en Picardie), entre 100 et 150 personnes se sont rassemblées vers 10 h devant les écluses pour protester, d'aucuns contre la chasse, d'autres contre les abus de la chasse.

«Un déluge de plomb »...

Les pancartes donnaient le ton : Les pancartes donnaient le ton :

Chasseurs destructeurs », « Ailez reconnaître un tadorne (n.b. :
oiseau protégé) la nult », « Jours de chasse : en ·U.R.S.S. 77, en Suède, 62, en Espagne, 151, en France. 243 » etc..., pendant que le G.E.P.O.P. falsalt circuler un tract intitulé « Halte au massacre » et dont voici le texte : « La chasse rationnelle. Qui. la tuerle, non, rationnelle, oui, la tuerle, non, Amia estivants, amis de la nature, chaque été en pleine saison touristique, la Baie de Somme est livrée à des milliers de porteurs de fueils qui ont obtenu sans aucun contrôle le droit de mitrailler tous aimuts. Quelle « détente » vous propose-t-on au milieu de ce déluge de plomb ? Les règlements de chasse, les mesures de sécurité sont trop souvent ignorées et vous font courir des risques inu-tiles. Pensez aussi à la richesse et à la beauté du cadre qui vous entoure et aidez-nous à protéger la vie qui l'anime : pour que les oiseaux protégés ne fassent plus auest les frais de cette tuerle scan. dalause, soutenez notre action ».

2 400 hulles ?

Sous is houlette de M. Rancon, responsable du G.E.P.O.P., les manifestants partaient à pied en Baie de Somme, voir de plus près ce qu'était une hutte avec sa mare. On entendait tirailler de ci de là. M. Rançon dénonçalt au passage la sur-densité des huttes en Baie de Somme et dans l'arrière baie, près de 2 400 parait-il, dont certaines sont à moins de 250 m les unes des autres, au mépris des règlements en vigueur . Episode assez cocasse de cette manifes-tation qui resta de bout en bout débonnaire, la rencontre (inévita-ble) avec deux chasseurs, qui furent entourés, photographies, examinés sur toutes les coutures. A deux, que voulez-vous qu'ils fissent, einon regarder attentivement te bout de leurs bottes en sifflo-tant, et attendre que ca passa ?.. Tout le monde se rendait ensuite de l'autre côté de la Bale, décou-vrir la réserve de chasse près du Domaine du Marquenterre, On vit (à la jumelle) quelques oiseaux, et horreur, une vingtaine de chas-seure en plein dans la réserve. avec qui, passé les invectives ini-tiales, s'amorça un début de commencement de dialogue.

Nous no sommes pas dos « massacrours »

On craignalt des incidents entre « écologistes » et chasseurs achar-nés (et outragés). En fait, et heureusement, Il n'en fut rien. Au retour de la visite en Baie, les ma-nifestants étalent attendue aux écluses de Saint-Valery par quel-ques petits groupes. D'abord une quinzaine de jeunes autochtones, d'où fusèrent des autochtones, d'où fusèrent des apostrophes du genrs : « Ca sort du métro et ce vient nous dire ce qu'il faut faire, lci, on est chez nous », etc... Passons. Par contre, li y avait également cinq à six personnes... chasseurs membres de l'Association Picarde des Chasseurs de tion Picarde des Chasseurs de Gi-bier d'Eau el, si nous ne nous sommes pas trompé, M. Pruvot, sommes pas trompé, M. Pruvot, conseiller municipal de Saint-Va-lery et président de la nouvelle association des chasseurs en Baie de Somme, qui tentèrent de par-lementer : « Qui, il y a eu de graves abus, mais justement la réglementation est modifiée cette an. née, les contrôles sont plus stricts. croyez que nous sommes égala-ment très soucieux de la protec-tion des espèces animales : nous ne sommes pas des massacreurs, entre autres pas des massacreurs, entre autres arguments. Dire que les points de vue se sont rapprochés serait pour le moins faire preuve d'un singulier optimisme. Mais if paraît cependant que le principe d'une réunion, ou débat public, à Saint-Valery, entre chasseurs et écologistes soure et écologistes, aurait été voqué.

Chiche ?

André GODDERIDGE

LE FIGARO - LUNDI 28 JUILLET 1975 En baie de Somme

Écologistes contre chasseurs

« Nous ne sommes pas bien nombreux, cette année », soupirait un vieux monsieur. « Mais non, il y a bien une centaine qui sont partis dans les marais », répondait le gendarme consolant. L'ambiance était bonne hier Saint-Valery-sur-Somme pour la manifestation contre les excès de la chasse au gibier d'eau en baie de Somme dont c'était l'ouverture. Ce n'était pas tant une manifestation qu'une « marche d'information » organisée par le Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie, membre de la très scientifique nature, et même de nombreu Fédération française des sociétés chasseurs, estiment que cett de protection de la nature qui a ouverture est prématurée : le son siège au Muséum. Tradition- oiseaux sont trop jeunes, nellement, les amoureux de la faciles à tirer. La nuit c'est u nature assistent à l'ouverture de massacre. D'autent plus qu'alor la chasse au gibier d'eau pour on se demande comment distir relever 'es manquements au guer une espèce protégée d'un règlement, la tuerie d'oiseaux autre. protégés, les incursions de chasseurs dans la réserve de la Maye toute proche.

l'écluse, l'arrière - garde discutait ferme avec des chas seurs car le problème n'est pa: simple. La baie de Somme es l'un des sept ou huit territoire: français pour le gibier d'eau Descendant des pays du Nord les oiseaux y font leur nid avan de repartir vers l'Afrique. Les chasseurs à l'af ût attendent dans des huttes ou des gabions l'en vol des oiseaux. Cela jour e nuit depuis juillet. Et c'est là le débat : la France est le seul pays d'Europe à autoriser la chassestivale. Les protecteurs de la

SAINT-VALERY-SUR-SOMME :

De notre envoyée spéciale Michèle, BIÉTRY

Cette année, l'appui de quel ques écologistes-gauchistes donnait un éclat inhabituel à cette manifestation et hérissait le poi des chasseurs du cru, suffoqués devant les pancartes : « Chasseur égale destructeur », « Chasseurs assassins »... Derrière elles marchait en désordre un petit groupe hétéroclite de barbus dépenaillés, de jeunes militantes de paisibles mères de familles d'adolescents bien élevés et de professeurs dévoués partis à la chasse au mauvais chasseur.

- · LE MONDE

 MANIFESTATION AN-TICHASSEURS. — Pour pro-tester contre l'ouverture de la chasse au gibier d'eau, une centaine d'écologistes ont ma-nifesté, le dimanche 27 juillet, en baie de Somme, sur l'initiative du Groupe d'étude et de tive du Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Picardie. La France est, cr effet, le seul pays d'Europ à autoriser la chasse de oiseaux migrateurs en été, et cela de jour comme à la tom-bée de la nuit.

L'ouverture de la chasse au gibier d'eau en baie de Somme a été marquée par une manifestation d'opposants à cette pratique séculaire

Dimanche matin, répondant à l'appel du Groupe d'Etudes et de propel du Groupe d'Etudes et de propel des Oiseaux en picardie, une tection des Oiseaux en propens centaine de personnes se continue de personnes de p bonne centaine de personnes se sont voince demande de personnes se sont rassemblées devant les écluses de Saint-Valery pour protester contre la chasse au dibier d'eau dont c'était chasse au dibier d'eau dont c'était chasse au gibier d'eau dont c'était

Ces manifestants brandissaient des l'ouverture ce jour-là. ces manifestants prandissaient des pancartes qui proclamaient clairemancartes qui proclamaient distri-ment leur désapprobation et distri-ment leur désapprobation le texte : busient un trac dont voici le texte :

uualent un trac uont voici le texte la chasse rationnelle, oui, la tuerie, non. Amis estivants, amis de tuerie, non. Amis estivants, and character character de character charac la nature, chaque été en pleine saila nature, chaque ete en piene sar son touristique, la Baie de Somme est livrée à des milliers de porteurs de fusils c

contrôle le azimuts. (propose-t-c contrôle le de plomb Ah, le faisais une drôle de tête, vendredi, les n quand je me suis rendu compte que j'avais trop souv pas la pêche : fièvre, mal partout... Est-ce que courir de je pourral partir en Baie de Somme ? Same-aussi à di, ça allait pas mieux, j'ai quand même fait aussi di ça anait pas inicus, i il que trentaine de du cadre mon baluchon. On a atterri à une trentaine de nous à F kilomètres du lieu. Une petite baraque vaec pour qui vue imprenable sur une minie-baie truffée fassent comme il se doit de huttes d'affût, c'est la spécialité de la côte. Mais quel calme, quelle action " beauté, quelle paix encore pour ce jour!

Les Dire que demain la terreur régnera, qu'il ne
des gro
restera plus un oiseau vivant dans le des gro que demain la terreur régnera, qu'il ne quelque: case le plus cal plus cal plus cal case le maré-

point de le révassais sur la terrasse après avoir ingur-Les cgité trois cachers et deux cuillerées de sirop, vaincre quand « Pan! ». Je sursaute. Un coup de feu. étaient Puis deux autres... Samedi 26 juillet, 20 h,

d'avarce, les gros cons d'avarce, les gros cons de toute loi.

Tau Mais le mitraillés ou faire ça! »

Tau Mais le mitraillés ou tout faire ça! »

Tau Mais le mitraillés ou que l'es copains. La de tout faire ça! »

Tau Mais le mitraillés ou que l'es copains. La de tout faire ça! »

Tau Mais le mitraillés ou l'es parris de toute loi.

Tau Mais le mitraillés ou pur l'es copains. La serie on le parattent à la voir le santé ou l'es parattent à la serie on le droit d'année les animals la tédération ris. Nous, on l'es arraches de le président des pour la pasity, c'est l'es l'es de le président des pour la pasity, c'est l'a pas l'es de le président des pour la pasity, c'est l'a l'es de le président des pour la pasity, c'est l'es l'es de le président des pour la pasity, c'est l'es l'es de le président des pour la pasity, c'est l'es l'est nous chasse i ouvce qui charit ou pour faire genti.

Vu un sebasse et ensuite un pour faire genti.

A marée basse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti.

Le un abasse altitude. au vui vont bien genti. te. un zodiac. et ensuite un petit coucou ton. c'éta

te. un zodiac. et ensuite un petit caron bien postés

te. un zodiac. altituda aux qui les mecs ellement. On petit les postés

tiant à basse altituda aux qui les mecs ellement. Non petit les baires ellinguer mieux. de pour les pour les parties ellement alentours et es charefficcace pour les periores ellement alentours et es plus et en ent alentours et es plus et es plus et es pour les envoler es dimanche le response les on réserves envoler en envoire et envoire envoire en et et en en pas annonété de virer n'avaient des On était an a été de virer n'avaient des On était an a été de virer n'avaient des On et en en es et de virer n'avaient des On per ordinale et en en es et de virer n'avaient des On et en en es et de virer n'avaient des On et en en es et de virer n'avaient des On et en en es et de virer n'avaient unit un un et en en es sip de bain. Ouelqu'un lui a dema es sip de bain. Ouelqu'un lui a dema es sip de bain. Ouelqu'un lui mettait son permis.

MALTE AU SCANDALE LA CHASSE AU très nombreux amus de la Nature et des scientifiques se sont retrouvés aux cotés des membres du Groupe d'Etudes et de Frotection des Oiscaux de Ficardie qui organiues Oiscaux de Ficardie qui organi-saient lo 27 juillet une grande manifestation pour montrer la légitime

hostilité des milieux scientifiques et des groupements de protection à l'encontre des règlements de la rencontre des regiements de la chasse au gibler d'eau, règlements chasse au gibier d'eau, regienients Indéfendables sur le plan biologique et écologique.

réglonales et nationales étalent repréparides et écrites, sentées et leurs envoyés spéciaux suivirent les différentes péripéties Suivirent les différentes peripeties de cette Journée. Tous les partici-pants y furent très sensibles et les en remercient.

Fourquoi manifester le 27 Juillet Précisément ?

C'est que cette date sonne le glas pour la faune aquatique : l'ouverture do la chasse est en effet une déciration de guerre de l'hors les animaux i Deja 1GIBIER

sinistres gabions ne devraient être du, nu son heure on qout ou bontant envisager la reconversion en autant envisager la reconversion en autant d'abris d'observation où les prome-neurs verraient la beauté et la diversité d'une faune sauvage familiere qu'ils ne peuvent voir actuel. lement que dans des zoos (prisons à perpetuite).

Perpetuite).

C'est encore en France que le nombre de Jours de chasse est le plus élevé d'Europe : 247 Jours... et nuits, contre 103 en Finlande, 62 en Suède. Non seulement cette complaisance est coupable mais elle l'est d'autant plus que c'est la France qui u autant pius que c'est la riance qui comple le plus grand nombre de chasseurs: 2 millions 300.000; suivide non l'itana a dont la par l'Italle: 1 million et demi; le reste de l'Europe totalisant 1 million environ d'adeptes 1

Et cette armée énorme de deux millions trois cent mille chasseurs se compose d'à peu près aurent de

pas les chasseurs qui clamaient ça, vu que hon. parmi eux, 90 % ne sont pas du coin. Mais aree les habitants ne pourraient pas vivre, paraît-il! ple, sans la chasse. Le propriétaire d'une hutte vc. (d'abord, le vrai terme c'est « gabion ») paye la à l'Etat 24 F de droits annuels. Il peut la louer, suivant l'emplacement, jusqu'à 100 F la

Le rendez vous était pour 9 h 30. Un peu trop tard pour se rendre compte de l'ampleur des dégâts. Mais nous, on est passés dès 7 h Entre Saint-Valéry et Le Crotoy, sur une dizalne de kilomètres, on a compté 256 bagnoles de chasseurs venues de tous les coins de France. Le gars du G.E.P.O.P. (1) nous a expliqué qu'entre chaque « gabion » la distance de 250 mètres devait être respectée. On a blien vu que c'étalt pas vrai. Il nous a dit aussi qu'il y avait 2.400 gabions dans la baie. J'ai fait répéter une deuxième fois. Mais non. j'avais bien entendu!

le coin se désertait, vers 11 heures javais bien entendades properties plants bien entendades plants p emplacement a rien trouve de mines pour y faire exploser comme marée par mois Une mois exploser six douvenirs de marée hautous Une mois exploser six douvenirs de partir, on s'est baladés sur la plage avec la plage avec des partir des partires de pa On est repartis. On Noyelle, seul dans de Giscard) à la la sarloy (l'esavant de vait y rester avant de vrendre Noyelle, seul dans le fief des chasseurs, deures qu'il dans le fief des chasseurs, deure qui nous a vire ester avant de prendre espère este dit : • Je pour lui. Mais, qu'Arthur l'a revu, depuis.

Paule.

M. JARROT ministre de la Qualité de la Vie

Protéger les oiseaux

M. Jarrot aborda également le problème des arbres, qui disparaissent de plus en plus. Il souhalte que l'on adopte en France la politique en usage en Suisse : guand on arrache un arbre, on doit en replanter un autre. Il pense aussi que l'on devrait revoir les conditions d'obtention des permis de construire, obligeant, par exemceux qui construisent résidences secondaires, à effectuer des plantations.

Enfin, à une question de M. anson, président du G.E.P.O.P., Ranson, Jarrot affirma sa voionte de protéger au maximum les oiseaux.
S'agissant de la Baie de Somme, et de la chasse au gibier d'eau, Il dit que, dans certains cas, certaines pratiques de chasse sont t-il ajouté, que les chasseurs comprennent que des restrictions s'im-

pays minler.

LE GIBIER D'EAU : LA REPONSE DU CHASSEUR A L'ECOLOGISTE A la sulte de la manifestation Contre la chasse en bale de Som-ima, M. J. de Valicourt, président de l'Association Nationals des ima M. J. de Valicourt, président de l'Association Nationale des lituraire du Conseil Nationale des lituraire du Conseil Nationale vage, nous communique le jexte de la Faune Sau-

Aulvant:

Des écologistes (terme en formaires), mais de plusieurs dictional des plusieurs dictional de plusieurs dictional de parent au forma qui n'osent plus adopter le miste » en raison des outrances de lerme trop decrié de « protection inste» en raison des outrances de language... et autres, dont beaucoup se sont rendus coupables ... des cologistes « donc, se sont les companies et autres, dont beautres, dont des marches de coupables » donc, se sont de Somme, afin d'y idéceler et als contraitre d'y déceler et de la firme à grand renfort de la termes de la férocite « au crétie do, dont l'ignorals (ile cite des chasseurs) sont les sont les contraitres d'un hebel de la sont les sont les commes d'un article d'un hebel des chasseurs les sont se commes d'un proposition de la sont se commes d'un proposition de la sont l'ignorals jusqu'au nom).

siation

Som

Jeur plaisir d'un prix raisonnable, qui ont pu former des Associailons de Chasse sur le Domaine des charges et des status élaboonat des charges et des status élabodu Consell National de las membres du Consell National de las membres chasel National de la Chasse du Consell National de la Chasse du Contre les es prefésentés.

"De telle sorte de que les abus, d'années n'ont pas été vals chasse d'années n'ont pas été nombre d'années, n'ont pas été nombre sour les dondres, ont été faire marcher te lour d'all, ont été faire marcher te bon quelque chose, malheur de gibler d'eau chasse sur les chasseurs d'is ont entil péniblea Non contents d'être arrivés à lis ont entil pénibleque soit créé un le la chasse la chasse le la chasse la chasse le la chasse la chasse le la chasse la chas

ils ont entin pénible-que soit créé un à 20 F destiné à ile la chasse du gi-réserves servant l'hivernage et à la les espèces qui

ictuellement resmaritime, devrait it l'ensemble du il rensemble du loriser la chasse 'ouveture géné-lux particullers gibler d'eau de cette pé-

Irs de sauva-Irs de sauva-l projets, tout rais qui se es obstacles rt les chas-lent respon-Se :

es termes photogra-Porteurs assaserrir aux le de la / chasse

BALBUZARD (prolégé)

certaines pratiques de chasse sont purement et simplement des « as- PILESSE EN BAIE eassinats collectifs », « Il faut, a-

Après cette, inauguration M. Le G.E.P.O.P. proteste navs miniar sa visite dans le Nord et le navs miniar

Chaoun le sek (ou devrak le savoir) : Tous les rapaces, qu'ils solent diurnes ou nocturnes, sont protégés par la Loi, Cette espèce, après evoir longtemps été consi-dérée comme nuisible, et avoir été traquée impitoyablement, a été reconnue comme plus utile qu'on ne le croyait : On s'est aperçu en effet que les rapaces devenalent extrêmement rares, et on a, enfin, décidé de les protéger.

Cole se passait il y a délà plusieurs années, et, depuis, chaoun devrait savoir que c'est une espèce qu'il est absolument inter-dit de chasser.

Et pourtant, il y a peu de temps, on a découvert, en Bale de Somme, un de ces rapaces blessé (par les plombs d'un chasseur ?). Il s'agiesait d'un balbuzard fluviatile, appelé encore algie - pêcheur, un oiseau extrêmement re-re : En effet quelques individus seulement sont signalés chaque année au moment des migrations,

Apparenté aux aigles, distingue par sa coloration : la tête et le dessous du corps sont blancs. Il e'en distingue surtout, par ees mœurs : Il plonge dans l'eau d'une certaine hauteur pour pecher les poissons dont il se nourrit. A cet effet, ses pattes légèrement bleutées possèdent une sigullère particularité puisqu'elles sont munies d'écailles en forme de lamelles, qui empêchent le poisson de glisser lors de la cap-

Assez typique, on le volt, if ne pouvait être l'objet d'aucune confusion avec une espèce quelcon-que de gibier. Un ceil excercé (comme celui de tous les chassoure) ne s'y serait sans doute pas trompé,

Ce baibuzard a dong été découvert en Baie de Somme : L'aile lose à mettre seul dans la nature. Heureusement, H a été recuelli et H est actuelle-ment soigné au parc ornithologique du Marquenterre.

A ce sujet, le G.E.P.O.P. (Groupe en sont les d'Etudes et de Protection des Ojd'Etudes et de riotection.
seaux en Picardie), nous a fait erre et de parvenir une vigoureuse protesta-tion, contre cet acts qu'il quali-fie d' « imbécile et criminel » :

a II faut que cessent, du 27 s assas.

julilet au 21/mars (soit 240 jours pris aux et 239 nuits) ces tirs contre tout ce le de la chasse qui bouge ou ce qui voie. La chasse difficulté, même pour les ornitholos gues de reconnaître du premier sur d'all certaines espèces [encoup d'œil certaines espèces (encore que ce ne solt pas le cas en l'occurrence) dolt amener les chasseurs à plus de réflexion avant de tirer. Dans ces conditions, it est comprehensible et naturel que le public, de plus en plus conscient des problèmes de l'environnement, prenne position contre une chasse abusiye et non rationnelle. A en juger par l'émission « Questions pour jun samedí », consacrée à le chasse et à ses abus en Baie de Somme, et diffusée sur les antennes de France-Inter samedi dernier de 10 h à 12 h, ajoute le GEROR l'avenue de la médical de la chasse G.E.P.O.P., l'exemple de la méconfiaissance des règles de le chasse vient d'en haut, puisque le président national des chasseurs de gibier d'eau ignorait que la loutre (pratiquement disparue chez nous) falsait partie des espèces protégées »,

LE COURRIER PICARD

LES ADDITIFS ALIMENTAIRES

(dossier réalisé par l'Association d'Etude et d'Action pour la Sauvegarde de l'Environnement de Pont Ste Maxence 25 evenue J.Jaurès)

Décret du 15/4/ 1912, toujours en vigueur : "Il est interdit d'ajouter aucun produit chimique aux denrées alimentaires et aux boissons."

On apoelle additifs des substances ajoutées volontairement aux aliments, dans un but déterminé (coloration, aromatisation, conservation, etc...) mais qui n'ont en général aucune valeur nutritive propre.

Ils sont employés à grande échelle depuis quelques années. La pression exercée par des groupements écologiques et de défense du consommateur, a eu pour conséquence l'obligation pour les fabricants d'indiquer, sur le conditionnement, les additifs utilisés. C'est pourquoi, sur l'emballace de tel ou tel produit, qui semblait naturel auparavant, apparait aujourd'hui une formule qui en fait douter...

Hélas, il n'est pas encore aisé de s'y retrouver : les fabricants ne sont tenus d'indiquer les additifs que sous forme d'un code (Européen, il est vrai c'est encore une chance !)

LES COLORANTS

semi-naturel : substance naturelle subissant un traitement chimique.

chimique de synthèse : fabriqué entièrement par l'industrie chimique.

si une recherche de toxicité éventuelle a été faite, les résultats sont indiqués.

si aucun commentaire à ce sujet : pas de recherche à notre connaissance.

n°C.E.E.	nom .	description
# E 100 # E 101 # E 102 # E 103 # E 104 # E 105 DRANGE	curcumine lactoflavine tartrazine chrysoïne S jaune de quinoléine jaune solide	semi-naturel semi-naturel (vitamine 8 2) chimique de synthèse chimique de synthèse chimique de synthèse chimique se synthèse
* E 110 * E 111 ROUGE * E 120 * E 121	jaune orangé S orangé G.G.N. cochenille orseille	chimique de synthèse chimique de synthèse naturel semi-naturel

1 1	
E 122	azocubine
* E 123	amarante (Bordeau S)
1997 H	
	94.
* E 124	rouge cochenille A
# E 125	écarlate GN
* E 126	ponceau 6R
* E 127	érythrosine
	_
BLEU	
* E 130	bleu solanthrène
* E 131	bleu patenté V
* E 132	indigotine
VERT	gii 1888
* E 140	chlorophylles
* E 141	complexe cuivre-chloro- phylle
# E 142	Vert acide brillant
BRUN	
# E 150	caramel
# E /30	Garamer . No cost to .
Į.	į.
=) · · · · ·
,	• •
,	
,	
NOIR	
NOIR * E 151	noir brillent BN
ممتمين,	•
* E 151	noir 7984
* E 151 * E 152 * E 153	noir 7984 charbon végétal
* E 151 * E 152 * E 153	noir 7984 charbon végétal DIVERSES
* E 151 * E 152 * E 153	noir 7984 charbon végétal
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotàmes
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES	noir 7984 charbon végétal DIVERSES
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes ORATION EN SURFACE
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes ORATION EN SURFACE carbonate de calcium
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163 POUR COL * E 170 * E 171	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes ORATION EN SURFACE carbonate de calcium bioxyde de titane
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes ORATION EN SURFACE carbonate de calcium
* E 151 * E 152 * E 153 NUANCES * E 160 * E 161 * E 162 * E 163 POUR COL * E 170 * E 171 * E 172	noir 7984 charbon végétal DIVERSES carotèmes xantophylles rouge de betterave anthocyanes ORATION EN SURFACE carbonate de calcium bioxyde de titane oxydes de fer

chimique de synthèse chimique de synthèse ences ont montré que l'amira

Des expériences ont montre que l'am rante serait cancérigène et provoquerait chez l'embryon des malformations et même la mort du foetus ; interdit dans plusieurs pays.

chimique de synthèse chimique de synthèse chimique de synthèse chimique de synthèse

Provoque chez l'animal de laboratoire la destruction des globules rouges, ainsi que des paralysies abdominales.

chimique de synthèse chimique de synthèse chimique de synthèse

naturel ou de synthèse chimique de synthèse

chimique de synthèse

Obtenu par chaufface de sucre en présence d'un ou plusieurs produits chimiques :

-acide acétique,phosphorique,sulfureux -ammoniac, sels d'ammonium

-lessive de soude et potasse

etc...

considéré comme inoffensif sauf ceux obtenus avec les sels d'ammonium qui seraient convulsivants.

chimique de synthèse

Peut se transformer par chauffage e

présence de sucre en un composé toxique.

chimique de synthèse non toxique

naturel non toxique

Existent à l'état naturel, mais son obtenus par synthèse

chimique de synthèse naturel : extrait aqueux de la racine de betterave rouge.

naturel: extrait de fruits ou de légumes tels que fraises, mûres, cerises, prunes, sureau, etc...

naturel

Le titane était considéré jusqu'à présent comme inoffensif. On commence actuellement à revoir cette position.

Métal pouvant provoquer des malaises digestifs, ulcères, affections cutanées (vrai aussi pour les ustensiles ménagers en aluminium). * E 180

Pigment rubis

chimique de synthèse
autorisé seulement pour la coloration des
croûtes de fromages
chimique de synthèse
autorisé seulement pour la coloration des
croûtes de fromages
chimique de synthèse
autorisé seulement pour la coloration des
croûtes de fromages
chimique de synthèse
autorisé seulement pour la coloration des
croûtes de fromages
chimique de synthèse
autorisé seulement pour la coloration des
croûtes de fromages
obtenu par combustion d'un mélange d'oxyde
de fer, de manoanèse, de carbonate et de
sulfate de calcium et d'alumine.

Tous ces colorants ne sont pas réservés uniquement aux aliments de couleurs vives. Bien souvent, vous les absorbez à votre insu, dans des conditions où l'on pourrait les croire inutiles.

Exemples: nuel avantage voyez-vous à utiliser dans un POISSON SECHE les colorants suivants

- * Tartrazine
- * Jaune orangé S
- * Cochenille
- * Rouge cochenille A
- * Caroténoldes

et à colorer des FRUITS (pour conservation) comme des fraises, framboises, cerises, etc...avec

- * Cochenille
- * Orseille
- * Azorubine
 - * Amarante
- * * Rouge cochenille A
 - * Ecarlate GN
 - * Ponceau 6R
- * * Erythrosine !!!!!

ou des CREVETTES (!), des choux de Bruxelles, le vinaigre , etc... pour ainsi dire, présque tout ce que nous mangeons, SI NOUS NE PRENONS GARDE lors de nos achats.

ON ESTIME QUE LES FRANCAIS ABSORBENT ANNUELLEMENT 150 TONNES DE COLORANTS ORGANIQUES DE SYNTHESE !

REFUSEZ LES PRODUITS DOUTEUX ET RESERVEZ VOS ACHATS POUR CEUX QUI , SONT SAINS, SANS ADDITIFS (IL EN EXISTE ENCORE)

Jacques THURET.

8ibliographie : OEHBVE : la réglementation des produits alimentaires et non alimentaires - Répression des fraudes et contrôle de la qualité.

ROIG : dictionnaire des polluents alimentaires.



DE TOUS THE HOMS D'OISEAUX .

Aucun de vous, en ornithologue distingué, depuis qu'il est au G.E.P.O.P., n'appelle plus les oiseaux que par leur nom scientifique, ou plutôt leurs noms: nom de genre et nom d'espèce. M.le Pr. Archaeopterix (de l'Université du Jurensique) vous a persuadés que le nom vulgaire ne convient ni à leur dignité ni à votre science. C'est d'ailleurs tellement plus commode lors de vos congrès internationaux.

Ainsi remarquez-vous, chaque matin, la vitulité canaille de Passer domesticus, l'élégance nocturne de Turdus merula (en habit, à cette heure?) et la discrétion furtive de Prunella modularis. Le soir, harassés par un rude journée de labeur, vous écoutez avec émotion le chent mélancolique qu'égrène dans le jardin Erithacus rubecola: c'est l'hiver! Parus major, toujours agressive, impertinente mais si cocasse, vient protester à votre fenêtre qu'elle n'a plus de lard. A tout instant, vous êtes aux aguets, dans l'espoir d'observer Turdus candidus (aussi rare mais de moins triste réputation que Lupus albus).

Tous ces noms vous sont familiers, mais avez-vous jamais pensé pourquoi les Linné, Gould ou Vieillot avaient attribué à d'innocentes volutiles qui ne leur avaient rien fait des noms si étranges.

Pour satisfaire à la curiosité que je sens que j'ai fait naître en vous, je me suis plongé dans les veilles et l'étude. Oh! ingéniosité de nos anciens naturalistes qui accolaient le grec au lațin, cherchaient Tiévreuse ent dans leurs glossaires commentHésiode, Aristote ou Pline nommaient le choucas ou le cacatoës. Cela nous vaut ces couples étonnants: parfois le nom répété (Regulus regulus, Cettia cetti) -on travaille à l'économie -. Parfois le nom latin repris en grec , ou l'inverse (Upura epops) : gloire à Rome, vive Athènes! On apprécie beaucoup les noms de couleur (viridis, chloris: vert; caeruleus, cyanos: bleu), de taille (major, medius, minor;), de terrain (campestris, arvensis: champêtre; arboreus: des arbres). Mais il faut bien inventer, et c'est là que nos aïeux ont montré leur savoir et leur poèsie.

44

Commençons donc par examiner les noms de nos espèces les plus communes (ou remarquables) des corvidés, étourneaux et moineaux.

Le grand corbeau (corbeau vient de "corvus"), c'est Corvus corax: le nom latin, le nom grec de l'oiseau noir à l'envergure de la buse. La corneille (de"cornicula") petit corbeau)—est baptisée Corvus corone: même nom de genre avec un autre nom grec du corbeau ou de la corneille; elle peutpapparte—nir à la sous espèce corone (notre corneille noire) ou cornix (la mantelée) autre mot latin pour la corneille.

Corvus, cornix (en latin), corax, corone (en grec): tous ces mots ont la même racine KOR et peuvent être rapprochés de l'allemand Krabe ou Krâhe et de l'anglais crow. Manifestement une origine indo-européenne, commune à ces tribus qui envahirent l'Europe, la Perse et l'Inde 2000 ans avant J.C. Les corbeaux sont dans les steppes! Cette origine co commune ne pourra se retrouver pour les oiseaux localisés.

Le freux (du francique "hrôk" -anglais rook- d'après mon dictionnaire) est un Corvus frugilegus, un glâneur, qui ramasse les graines. C'est lui qu'on voit par bandes, dans les labours, derrière le semeur et son geste auguste.

Le choucas, le chocard: deux cousins, une onomatopée; le choucas Corvus monedula garde son nom latin; "monedula" est aussi un terme affectueux (passe pour ma colombe, mais "mon choucas adoré"? Enfin, des hommes préfèrent les brunes) Le chocard (à bec jaune): Pyrrhocorax graculus; "graculus" c'est encore un choucas romain, mais son nom de genre ne lui va guère, il veut dire (en "grec") corbeau de feu. L'authentique, le corbeau à bec rouge, à pattes rouges c'est Pyrrhocorax pyrrhocorax: le crave, admirable acrobate des falaises alpine, mais bizarrement appelé crave — comme la cravant (la bernache)— d'un nom latinis de coquillage. Allez comprendre!

Le cassenoix moucheté a un nom évocateur de ses habitudes (il décortique les graines d'aroles) et de son plumage tacheté de blanc. En mal d'imagination, nos naturalistes l'ont désigné comme cassenoix cassenoisette: <u>Mucifraga</u> caryocatactes (latin et grec, s'il vous plait).

La pie bavarde - modèle du genre! - a donc droit au nom double Pica pica (qui a donné pie bien sûr): àRome déjà, "cette pie ne cesse de jacasser" se comprenait au figuré. Du geai des chênes aussi on a retenu l'incessant caquetage: Garrulus (bavard, caqueteur) glandarius; le nom d'espèce rappelle qu'il s'occupe (qu'il vit?) de glands. C'est sur ses cris assourdissants que nous quittons les corvidés.

Le loriot, c'est compère l'oriot, ou l'oriol, l'oiseau d'or. Oriolus oriolus a été forgé d'après le latin aureolus "couleur d'or". Sturnus est le nom latin et le nom scientifique de l'étourneau ("esturneau"); il est vulgaris, commun pour le sansonnet (petit Samson?), unicolor pour l'unicolor (vive les systématiciens français!) et roseus pour le martin roselin (jolie trouvaille verbale).

Chez les ploceidés (du grec "tresser"), commençons par la niverolle, autrefois pinson des neiges, oiseau nival au bel envol blanc: Montifringilla (nivalis), "pinson des montagnes". Le moineau soulcie (=sourcis, à cause de sa calotte rayée) est un hôte des lieux ensoleillés et rocheux, des décombres, vieux murs etc., d'où son nom Petronia petronia: qui vit dans les rochers. C'est au piaf vulgaire qu'on doit le nom de moineau (= petit moine); la calotte, le camail marron, plus que son éffronterie, lui donnent cette ressemblance. Passer domesticus car ce passereau type (passer, c'est le moineau en latin) fait partie de la maison. Le friquet ("vif, éveillé," on connait encore ce nom en picard) est appellé Passer domesticus (montagnardd qui sait pourquoi? Il est certes plus campagnard que son grand cousin, mais n'est pas pour autant attiré par les cimes.

A suivre

C.D.

LINNÉ (Charles DB) [on écrit quelquef. Linnée], naturaliste et médecin suédois, né à Rashult en 1707, mort à Upsal en 1778. Dès l'age de vingt-quatre ans, il concut sa célèbre classification des plantes d'après les organes sexuels, et il commença à la décrire dans l'Hortus uplandicus. Chargé de diverses missions en Laponie, en Caucasie, il mena si bien ses travaux qu'il s'attira de nombreuses jalousies; forcé de quitter sa patrie, il s'exila en llollande, où il connut lloerhaave, et séjourna surtout à Hortecamp. C'est là, et comme directeur du jardin du riche amateur Cliffort, qu'il donna ses plus importants travaux : Systema naturex; Fundamenta botanica; Genera plantarum. Il visita l'Angleterre, la France, où il se ha avec de Jussien, et retourna en Suède. Le roi le nomma alors son médecin particulier, puis son botanistic; plus tard, il fut président de l'académie de Stockholm, et il termina sa belle carrière seientulque comme professeur de hotanique à Upsal.

comme professour de hotanique à Upsal.

A la question : " Que pensez-vous de cette exposition. D'après vous, quel est son but ?", posée par un membre du comité du G.E.P.O.P., des élèves des classes de 5° du C.E.S. de Villers Boccage, ont répondu ceci:

& Elle fait connaître le littoral picard aux visiteurs leur montre qu'il ya de belles choses en Picardie.

A.C. B.

& Je pense que cette exposition est bien paree que ça apporte des renseignements sur la nature. Son but est d'essayer d'apprendre aux gens à ne pas polluer la mer et à faire attention au bruit pour les animaux.

I.G.

& Cette exposition esr très bien car c'est pour arrêter le massacre des animaux, la pollution des mers et des rivières. Voilà ce que cette exposition voulait nous faire comprendre: tout ce qui menace la nature.

M.T. G.

&Exposition très bien, mais il aurait fallu montrer des êtres vivants marins (Poissons, Crustacés, Algues), dans leur milieu naturel (grand aquarium) et l'exposition aurait été plus vivante.

F.L.

& Elle est très instructive. Elle veut montrer la pollution actuelle sur le littoralpicard, et il serait temps de faire quelque chose pour le sauver.

M.P.

- & Cette exposition est pour nous montrer comment devient notre littoral. Son but est de faire respecter le littoral D.M.
 - & Son but est de nous instruire sur les plages. B.L.
- & Cette exposition sert à montrer aux hommes à ne plus tuer les animaux et à protiger les plages.
- & Je pense que c'est une exposition très réussie, elle nous explique bien et nous fait découvrir les mystères de la mer et elle nous fait réfléchir sur la flore et la faune. Je crais que le but de l'exposition est de mieux faire connaître la flore et la faune avec les dangers qui les menacent. De faire respecter la nature avec cequ'elle contient, d'étudier et de protéger les animaux.

& Cette exposition est surtout faite contre les chase seurs et la pollution; pomr faire comprendre aux enfants qu'il faut faire attention à cela.

R.C.

& Cette exposition est très bien, elle nous montre a qu(il faut respecter la nature et elle nous instruit. B.N.

& Je pense qu'elle va faire réfléchir les gens non civilisés et qu'il faut respecter la nature.

R.N.

& Cette exposition était très bien et son but était de protéger et étudier la nature.

V.R.

& Je pense que cette exposition excite à protéger notre Picardie qui est si belle mais si menacèe.

C.T.

& Cette exposition est très intéressante. Son but est de préserves la nature et de ne pas polluer nos richesses marines.

D.D.

& Il faut préserver la nature et mieux s'instruire et connaître un peu mieux me littoral picard et préserver ses richesses.

D.N.

& Je trouve que cette exposition est très intéressante; Son but est de protéger les animaux.

A.A.

& L'exposition est b ien , son but est pour nous instruire, pour ne pas détruire.

C.B.

& Je pense que cette exposition était très biens car elle nous montre qu'il faut repecter les plages, la nature. Et bien sûr elle nous fait voir la vie sur la littoral.

S.P.

& Je pense que c'est une exposition intéressante qui nous aide à découvrir la mer; son but est de nous faire connaitre les mystères de la mer et de hous encourager à ne plus polluer les mers.

C.S.

& Je pense que cette exposition est bien et je trouve que ça nous aide à ne pas jeter les ordures partout pour ne pas polluer la nature. Ca m'a plu.

F.G.

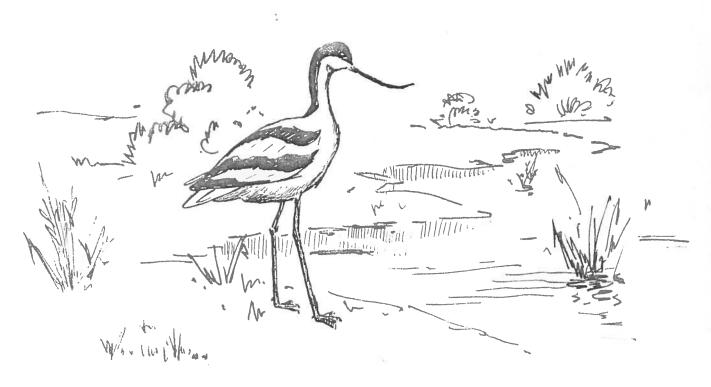
& Je pense que cette exposition est très intéressante. Son but est d'enseigner aux enfants qui les ignorent, certaines ch ses de la nature.

M.R.

& Je pense que cette exposition est très instructive; elle nous apprend à respecter la plage, à ne pas faire de pollution.

J.P. T.

&Je pense qu'ils ont raison de faire cette exposition leur est de montrer aux enfants et aux adultes de respecter la nature sinon dans quelques années elle mourra.



Avocette

NIDIFICATION DE L'AVOCETTE (Recurvirostra avosetta)

EN BAIE DE SOMME *

par F. Sueur

La nidification de l'Avocette n'est connue en France qu'en Camargue, dans la région d'Hyères et en Vendée. En baie de Somme, l'èspèce n'était connue qu'au passage, les effectifs maxima étant notés en mars-avril, voire mai, lors de la migration prénuptiale (100 à 300 ind.). Depuis queloues années 2 à 3 ind. hivernent. En 1974, des Avocettes furent même observées toute l'année.

Le 8 mai 1975, une Avocette est observée sur son nid dans une zone de "renclôture" du Marquenterre.Le 11, dans cette même zone saumâtre au peuplement herbacé dense mais ras, à 20 m environ du premier nid, un individu creuse une dépression dans le sol; cette tentative demeurera sans suites. Le 17 mai, c'est une petite colonie de 4 couples qui est installée.Le 27, éclosion de la première couvée qui comporte 4 poussins, le début de l'incubation remonte donc au 3 ou 4 mai.Le 31 mai,5 couples continuent de couver ou de pondre. Le 14 juin, 3 couvées ont réussi et 7 autres sont en cours d'incubation.Le 24,12 couples sont recensés dont 4 avec des jeunes. Entre les 3 et 8 juillet, les éclosions se succèdent; ce dernier jour, le seul jeune survivant de la première couvée, âgé de 42 jours, est observé volant (on admet généralement que les jeunes Avocettes volent vers 45 jours).Le 11 juillet, il ne reste plus que 2 couvées à éclore.

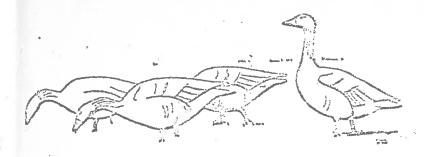
Les couples sont groupés en une colonie lâche.Le jour même de l'éclosion, les Avocettes accompagnées de leurs poussins duittent la zone de nidification; elles s'installent cependant à proximité, sur les bords des canaux et des mares, dans un rayon de 300 m maximum. Jusqu'au 11 juillet au moins, les différents couples restent fidèles à leur cantonnement.Le 22, ils (hormis 3 couples) sont maintenant dispersés sur un vaste secteur. Les nichées les plus âgées ne sont plus accompagnées que par un seul des parents.

Les Avocettes sont réputées se disputer souvent entre-elles, cependant je n'ai noté que quelques comportements agressifs intraspécifiques.Par contre, elles manifestent un comportement très agressif vis-à-vis de nombreuses espèces d'oiseaux (Hérons, Canards, Limicoles, Laridés, Passereaux). A noter toutefois qu'un couple d'Huîtriers-pies et un de Petits Gravelots ont réussi à mener à bien leurs couvées sur un îlot occupé par 2 Avocettes et leurs poussins.

Auparavant de passage et hivernante, l'Avocette niche pour la première fois en baie de Somme en 1975(12 couples). Les 10 premiers couples donnèrent 27 poussins à l'éclosion(1 couvée de 1,2 de 2,6 de 3,1 de4). 2 nouveaux points de nidification viennent d'être découverts dans la région Nord (Le Héron 1975/4).

Je tiens à remercier MM. Delcourt, Duhamel, Lefèbvre, Ridel et Royer pour les observations qu'ils ont bien voulu me communiquer

^{*}texte remanié d'une note publiée dans Alauda 1975,43:482-483



8300 KNOKKE-HEIST 1 Prins Karellaan 31

Direction tél. : (050) 60.23.28 Conservateur tél. : (050) 60.70.88

RESERVE NATURELLE DU ZWIN

MASSACRE D'OISEAUX.

De nombreux promeneurs circulaient sur la plage à La Panne (Belgique) lors des premiers froids à la fin janvier et au début février. D'innombrables oiseaux migrateurs fuyaient vers le Sud ; beaucoup parmi eux étaient déjà épuisés par un long voyage. À la frontière française (Bray-Dunes) plus de cinquante "chasseurs" se tenaient postés à quelques mètres du territoire belge et tiraient sur TOUT oiseau qui passait : alouettes, grives, bécasseaux, petits échassiers etc. A un certain moment six cygnes sauvages (espèce protégée en France) ont survolé ce groupe de "chasseurs" massacreurs" et cinq furent immédiatement abattus ; une avocette connût le même sort. Un minuscule bécasseau variable blessé fut achevé de trois coups de fusil en territoire belge, malgré les protestations des promeneurs indignés.

Pareils scandaleux abus et répugnants spectacles se répètent probablement tout le long du littoral français depuis la Flandre jusqu'en Espagne.

Alors on se demande :

1. Comment est-il possible que nos amis français tolèrent pareils massacres ?

2. A quand une fermeture européenne de toute chasse aux oiseaux migrateurs le 31 janvier ?

3. A quand l'interdiction de chasser sur la plage ? Rappelons qu'en Belgique :

1. toute chasse est interdite sur les plages et sur l'entièreté des eaux territoriales ;

2. toute chasse est prohibée après le 31 janvier et 3. tous les oiseaux d'eau (sauf 13 espèces) sont totalement protégés.

Léon Lippens Guido Burggraeve.

erent so sveitsamud ensille enterev uniasobe elle come de dustille novelloder page deligne les propes-

ingulons qu'en I gaqua :